

• DOCUMENT D'ÉTUDES •

JUILLET 2022
N°260

Quel recours des jeunes au service public de l'emploi ?

Les enseignements de l'appariement entre le fichier historique de Pôle emploi et les enquêtes Emploi

Jihene Ghairi
Emilie Arnoult

DARES

Quel recours des jeunes au service public de l'emploi ?

Les enseignements de l'appariement entre le fichier historique de Pôle emploi et les enquêtes Emploi

Émilie Arnoult* – Jihene Ghrairi**

Résumé

À partir de données issues de l'appariement entre le fichier historique de Pôle emploi et les enquêtes Emploi de 2015 à 2017, cet article s'interroge sur les facteurs qui influencent le recours des jeunes au service public de l'emploi (SPE), à savoir Pôle emploi mais aussi les autres organismes de placement publics ou privés. Le recours au SPE traduit leur volonté de trouver rapidement un emploi ou un contrat stable, en multipliant les canaux de recherche d'emploi, et les jeunes qui sont disponibles rapidement pour travailler sont les plus actifs dans leurs recherches. Lorsqu'ils sont en emploi, le recours au SPE traduit leurs grandes difficultés à s'insérer durablement sur le marché du travail et l'instabilité de leurs trajectoires professionnelles. L'inscription à Pôle emploi permet de compenser les difficultés à mobiliser leur réseau personnel ou professionnel ; être une femme, peu diplômé, ouvrier ou de parents peu qualifiés augmente la probabilité de s'y inscrire. Le recours aux autres structures du SPE que Pôle emploi dépend aussi de leur présence sur le territoire. De par leur proximité avec le public auquel elles sont destinées et leur offre de services plus large, les missions locales représentent une alternative privilégiée par les jeunes les moins favorisés. À l'inverse, la moindre présence des services publics dans les milieux ruraux en décourage le recours. Finalement, si le SPE est l'opérateur majeur de placement, une partie des jeunes lui échappe ; être plus jeune (moins de 20 ans), sans diplôme ou privé d'emploi depuis plus de deux ans réduit la probabilité de recourir à ses services.

Mots-clés : *Marché du travail des jeunes, demandeurs d'emploi, service public de l'emploi, inscription à Pôle emploi, recherche d'emploi.*

JEL : D01, J64, J65, J01.

* Émilie Arnoult : Chargée d'études Mission d'animation de la recherche (MAR) à la Dares, chercheuse affiliée au Centre d'Études de l'Emploi et du Travail (CEET-CNAM) et au Lirsa. Adresse : emilie.arnoult@travail.gouv.fr

** Jihene Ghrairi : Chargée d'études Département Suivi et indemnisation des demandeurs d'emploi (D-SIDE) à la Dares au moment de la rédaction de l'étude. Membre de la fédération Théorie et Évaluation des Politiques Publiques (TEPP).

Table des matières

1. Introduction	3
2. Revue de la littérature.....	5
3. Description des données	9
3.1. L'appariement FH-EEC.....	9
3.2. Champ de l'étude.....	10
3.3. Statistiques descriptives	12
4. Analyse économétrique	15
5. Résultats	16
6. Conclusion.....	24
Bibliographie.....	25
Annexes.....	29
Annexe 1 : Les méthodes de recherche d'emploi dans le questionnaire de l'enquête Emploi en continu.....	29
Annexe 2A: Estimations complémentaires des déterminants du recours au service public de l'emploi parmi les jeunes en emploi	30
Annexe 2B: Estimations complémentaires des déterminants du recours au service public de l'emploi parmi les jeunes privés d'emploi.....	32

1. Introduction

Dans un contexte où les formes d'emplois atypiques se développent, le service public de l'emploi (SPE) français tient un rôle central. En tant qu'intermédiaire institutionnel du marché du travail, il vise notamment à favoriser l'insertion durable des demandeurs d'emploi. Il rassemble les acteurs publics et privés qui sont en charge de la mise en œuvre de la politique de l'emploi et de la formation professionnelle. Il regroupe, dans sa forme restrictive, Pôle emploi, les missions locales et Cap emploi, mais aussi les organismes privés liés à l'État par convention, comme par exemple l'Apec, les entreprises de travail temporaire ou les agences de placement privé¹. Au-delà de sa mission d'indemnisation du chômage, le SPE doit faciliter la rencontre entre les demandeurs d'emploi et les recruteurs, et améliorer la qualité des appariements sur le marché du travail (Blasco et al., 2015). Son offre de services est continuellement amenée à évoluer, pour tenir compte des évolutions conjoncturelles du chômage, et une attention particulière est portée au public jeune. En effet, les risques liés à la conjoncture économique sont plus souvent supportés par les jeunes ; leur taux de chômage est plus élevé que celui du reste de la population et il réagit plus fortement aux variations conjoncturelles (Eyméoud et Wasmer, 2016). Même en période de conjoncture favorable – comme celle observée fin 2018 – la situation des jeunes reste plus fragile, et la crise sanitaire liée à la Covid-19 amplifie ces difficultés. Par ailleurs, lorsqu'ils occupent un emploi, c'est plus souvent pour une durée limitée que le reste de la population (en 2020, selon l'Insee, 26,8 % des 16-24 ans qui occupent un emploi sont en CDD, alors qu'ils ne sont que 8,1 % parmi les 25-49 ans).

Ainsi, le 30 septembre 2017, 2 046 000 jeunes de moins de 30 ans étaient inscrits à Pôle emploi. Environ 960 000 étaient inscrits sans avoir de droit ouvert à l'Assurance chômage et, parmi eux, seuls 44 % avaient déjà été indemnisés². L'inscription à Pôle emploi ne concerne donc pas uniquement des demandeurs d'emploi qui s'ouvrent un droit à l'assurance chômage ou qui ont précédemment été indemnisés. Des jeunes ne remplissant pas les conditions d'éligibilité à l'assurance chômage mobilisent le SPE pour son rôle d'accompagnement vers l'emploi (Castell et al., 2016). C'est le cas de 65 % des jeunes de 16 à 29 ans, n'ayant jamais travaillé depuis qu'ils ont achevé leur formation initiale et qui sont à la recherche d'un premier emploi (Arnoult et Ghrairi, 2022). Plus généralement, les jeunes sans emploi mais aussi ceux qui occupent un emploi mais en recherchent un autre en complément ou en remplacement de celui-ci, peuvent se rapprocher du SPE dans leurs démarches de recherche d'emploi. Toutefois, une autre partie des jeunes privés d'emploi échappe au service public de l'emploi, alors même que le renforcement de ses missions d'accompagnement améliore significativement les taux de sortie du chômage (Blasco et al., 2015). Entre 2015 et 2017, 17 % des chômeurs de moins de 30 ans ne sont suivis par aucun intermédiaire de placement (voir tableau 1). Ce recours partiel des jeunes au SPE peut traduire l'éloignement entre le SPE et le public auquel il est destiné (Blasco et al., 2015). Il peut aussi indiquer que certains jeunes, plus diplômés, comptent davantage sur leurs réseaux de contacts personnels et professionnels dans leurs démarches de recherche d'emploi (Longhi et Taylor, 2014).

¹ Les contours du SPE sont définis dans l'article L. 5311 du Code du travail.

² Calcul des auteurs à partir des données du FHS-D3 de 2017.

Dans ce travail, nous nous interrogeons sur les déterminants du recours des jeunes au service public de l'emploi. Quels sont les jeunes qui sont accompagnés par le service public de l'emploi ? Quels sont les facteurs qui peuvent expliquer qu'une partie des jeunes en emploi y aient recours ? Se distinguent-ils des jeunes qui sont privés d'emploi, ou bien l'inscription auprès du SPE suit les mêmes logiques pour les jeunes en emploi et en situation de non-emploi ? À l'inverse, qui sont les jeunes qui ne bénéficient d'aucun accompagnement, alors même qu'ils sont sans emploi ?

L'étude du recours au SPE est compliquée pour plusieurs raisons. Rares sont les données qui renseignent à la fois la situation des personnes vis-à-vis de l'emploi, leurs caractéristiques individuelles, leur inscription auprès d'un intermédiaire de placement et leur trajectoire d'emploi et de recherche d'emploi. Pour étudier ce sujet, nous mobilisons une source de données originale qui apparie les données de l'enquête Emploi en continu de l'Insee et les données administratives du Fichier historique de Pôle emploi. L'appariement nous permet d'identifier finement parmi les personnes présentes dans l'enquête Emploi, celles qui sont effectivement inscrites sur les listes de Pôle emploi au moment où elles sont interrogées. Il permet aussi d'étudier l'écart entre le chômage au sens du BIT mesuré par l'enquête Emploi et le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi, révélant la particularité de la situation des jeunes et leur forte contribution à l'écart croissant entre ces deux concepts : ils sont plus nombreux à être au chômage sans être pour autant inscrits à Pôle emploi (Coder et al., 2019 ; Hameau et al., 2019).

Les jeunes qui s'inscrivent à Pôle emploi n'ont pas toujours des droits ouverts à l'Assurance chômage et ne sont pas tous en situation de non-emploi. Afin d'appréhender la diversité de leurs situations, notre étude porte aussi bien sur les jeunes en emploi que sur ceux qui sont privés d'emploi. Nous montrons que si le recours aux intermédiaires de placement dépend de la stabilité de la situation professionnelle des jeunes, il peut également être lié à de plus grandes difficultés à mobiliser d'autres moyens comme les réseaux personnels et professionnels lors de la recherche d'emploi. Le passage fréquent des jeunes par des formes précaires d'emploi compromet une insertion rapide sur le marché du travail, et semble expliquer le comportement d'inscription auprès du SPE: ils s'y inscrivent dans l'attente d'accéder à un emploi stable. En outre, ils présentent des caractéristiques individuelles relativement proches des jeunes inscrits qui sont sans emploi. En revanche, une partie des jeunes sans emploi échappe au SPE ; être plus jeune (moins de 20 ans), sans diplôme ou privé d'emploi depuis plus de deux ans, réduit la probabilité de recourir à ses services.

Pour appréhender ce sujet, nous présentons dans la section 2 les travaux de la littérature qui alimentent la discussion sur le rôle du service public de l'emploi et la spécificité du public jeune sur le marché du travail. La section 3 est consacrée à la présentation des données et des statistiques descriptives. Nous présentons la démarche économétrique retenue dans la section 4, les résultats de l'analyse dans la section 5. La section 6 conclut notre travail.

2. Revue de la littérature

Le service public de l'emploi regroupe l'ensemble des acteurs chargés par l'État d'assurer l'application des politiques de l'emploi et la formation professionnelle à destination des demandeurs d'emploi. Sous ce terme sont donc regroupés à la fois l'Assurance chômage, qui indemnise les demandeurs d'emploi, et l'ensemble des services proposés aux chômeurs et aux entreprises qui souhaitent embaucher. Ses missions sont définies par l'article L. 5311-1 du Code du travail qui détermine que « le service public de l'emploi a pour mission l'accueil, l'orientation, la formation, l'insertion ; il comprend le placement, le versement d'un revenu de remplacement, l'accompagnement des demandeurs d'emploi et l'aide à la sécurisation des parcours professionnels de tous les salariés »³. Depuis une trentaine d'années, l'action publique de lutte contre le chômage en France a connu des transformations profondes (Béraud et Eydoux, 2009). Elles se traduisent par des évolutions institutionnelles afin de rationaliser l'organisation du SPE et de permettre une meilleure articulation de ses missions (Blasco, Fontaine et Malherbet, 2015). Cela passe par l'externalisation des services, la mise en concurrence des opérateurs, et depuis la réforme de 2008, la création d'un opérateur unique en charge de l'accompagnement et de l'indemnisation des demandeurs d'emploi. Pôle emploi est né du rapprochement et de la fusion entre l'Agence nationale pour l'emploi (l'ANPE, qui centralisait les offres et les demandes d'emploi, et accompagnait les demandeurs d'emploi dans leurs recherches) et les Associations pour l'emploi dans l'industrie et le commerce (les Assedic, en charge de recouvrer les cotisations sociales et du paiement des indemnités du chômage). Ces évolutions institutionnelles visent à améliorer l'efficacité du SPE dans la lutte contre le chômage notamment celui des jeunes, en rapprochant les volets indemnisation et accompagnement. Au-delà de Pôle emploi, le SPE regroupe d'autres acteurs, publics et privés, qui agissent pour l'accueil, l'orientation, la formation et l'insertion sur le marché du travail. Les organismes qui le composent sont divers (missions locales, opérateurs publics et privés de placement, organismes de placement spécialisés dans l'insertion professionnelle des personnes porteuses d'un handicap, structures de l'insertion par l'activité économique, entreprises de travail temporaire). Ses missions vont donc au-delà de l'indemnisation et du retour à l'emploi des demandeurs d'emploi et plusieurs auteurs s'accordent sur le fait que l'étude du recours au SPE ne doit pas négliger ses autres leviers d'action.

Au-delà de l'indemnisation, le SPE peut avoir un rôle important dans le fonctionnement du marché du travail en facilitant la rencontre entre l'offre et la demande de travail, et en améliorant la qualité des appariements (Fontaine et Malherbet, 2013). Rees (1966) soutient l'idée que les intermédiaires institutionnels, à l'instar des agences publiques de placement, détiennent un rôle non négligeable sur le marché et leur intérêt ne se limite pas au seul nombre de placements (ou « mises en relations ») réalisés. Leur capacité à évaluer les candidats en fonction des attentes d'un petit nombre d'employeurs avec lesquels ils entretiennent des liens durables, contribue à améliorer la qualité des appariements qui s'opèrent sur le marché du travail. De fait, le jugement

³ Peuvent également participer au service public de l'emploi les organismes publics ou privés dont l'objet consiste en la fourniture de services relatifs au placement, à l'insertion, à la formation et à l'accompagnement des demandeurs d'emploi, les organismes ayant pour objet l'insertion par l'activité économique, les entreprises de travail temporaire, ainsi que les agences de placement privées (art. L. 5311-4 du Code du travail).

du candidat par l'intermédiaire fait office de recommandation auprès de l'employeur, d'autant plus si le jeune ne peut pas révéler sa productivité réelle à travers une expérience professionnelle au moment du recrutement. Ainsi, Bergeat et Remy (2017) estiment qu'un intermédiaire de l'emploi – public ou privé – intervient dans plus de la moitié des recrutements, et en particulier lorsqu'ils anticipent des difficultés de recrutement. Pôle emploi est le plus souvent mobilisé (dans 32 % des recrutements), et les établissements font appel aux missions locales et aux autres organismes du SPE dans 13 % des cas. Par ailleurs, les auteurs montrent qu'au moment de l'insertion sur le marché du travail, les jeunes sont plus souvent recrutés en CDD, qui peut revêtir l'apparence d'une période d'essai au sein de certaines entreprises. Le recours au service public de l'emploi pourrait permettre de faire valoir les candidatures des personnes qui rencontrent des difficultés à s'insérer sur le marché du travail.

Le SPE peut également apporter aux demandeurs d'emploi l'accompagnement nécessaire dans leurs démarches de recherche d'emploi, de la construction de leurs projets professionnels à la formation, de façon à améliorer leur employabilité, en particulier pour les plus défavorisés et les plus éloignés du marché du travail. Les évaluations qui portent sur ce sujet concluent généralement à un effet positif sur le taux de sortie du chômage, même s'il est difficile d'isoler l'effet de l'accompagnement de celui des mesures de contrôle de l'effort de recherche d'emploi des demandeurs d'emploi (Fontaine et Malherbet, 2013). Son effet favorable sur le taux d'emploi est persistant : les personnes qui bénéficient d'un accompagnement renforcé ont des taux d'emploi significativement supérieurs à ceux qui n'en bénéficient pas, plusieurs mois après leur sortie du chômage (Blasco et al., 2015).

Le non-recours au SPE doit donc être étudié au regard de ses multiples missions. Initialement, les travaux se sont intéressés au non-recours à l'assurance chômage⁴. En France, Blasco et Fontaine (2010 et 2014) estiment que seuls 32 % des chômeurs sont indemnisés durant leurs épisodes de chômage. Ils montrent que le non-recours à l'Assurance chômage est lié à la complexité de la démarche, la méconnaissance de leurs droits, et l'aide variable reçue de la part des conseillers Pôle emploi dans la démarche administrative. Leurs travaux indiquent aussi que les sorties rapides du chômage expliquent une grande partie du non-recours : un tiers des éligibles quittent le chômage en moins de trois mois et sont donc peu incités à engager le processus de demande (Blasco, Fontaine et Malherbet, 2015). Ils soulignent également que l'analyse du non-recours au SPE ne doit pas se réduire au seul facteur de l'éligibilité à une indemnisation, mais doit également s'étendre à la question de l'accompagnement. En effet, les difficultés observées dans le recours à l'indemnisation pourraient impacter les autres actions du SPE, et représenter un enjeu plus important en termes de dépenses publiques (Fontaine et Malherbet, 2013 ; Blasco et Fontaine, 2010, 2014).

En fonction de leurs caractéristiques, les personnes qui recourent au SPE peuvent préférer s'orienter vers certaines structures qui le composent. C'est particulièrement vrai pour le public jeune. Tous ne s'inscrivent pas à Pôle emploi : ils ne remplissent pas nécessairement les

⁴ L'article 52 de la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel de septembre 2018 prévoit la remise prochaine d'un rapport au parlement sur la réalité et les conséquences du non-recours à l'Assurance chômage.

conditions d'éligibilité à l'Assurance chômage – notamment s'ils n'ont jamais travaillé, et peuvent préférer recourir à des opérateurs spécialistes du suivi des publics jeunes. Arnoult et Ghrairi (2022), montrent qu'entre 2015 et 2017, en moyenne chaque année, 440 000 jeunes n'ayant jamais travaillé sont à la recherche d'un premier emploi. 38 % d'entre eux s'inscrivent à Pôle emploi, le plus souvent des femmes, des jeunes qui résident encore chez leurs parents, ou dont les parents sont nés en France et qui sont d'origine sociale modeste. 27 % privilégient d'autres intermédiaires de placement, publics ou privés, qui comprennent en particulier les missions locales : il s'agit surtout d'hommes, de jeunes dont au moins un des deux parents est né à l'étranger et de résidents des quartiers prioritaires de la politique de la ville. Les missions locales font partie du Service public de l'emploi et entretiennent des relations privilégiées avec Pôle emploi dans le cadre d'un partenariat renforcé entre les deux intermédiaires. Elles accompagnent 1,1 million de jeunes chaque année, et proposent une approche plus globale couvrant l'accompagnement vers l'emploi, l'éducation, l'orientation, la mobilité, le logement, la santé ainsi que l'accès à la culture et aux loisirs. Ces structures exercent une mission de service public de proximité afin de permettre aux jeunes qui les fréquentent de surmonter leurs difficultés (professionnelles et sociales) à s'insérer sur le marché du travail⁵. En revanche, elles visent prioritairement des jeunes au niveau d'études inférieur au baccalauréat, peu ou pas diplômés (plus souvent ni en emploi ni en formation « NEET ») et se limitent au suivi des jeunes de moins de 25 ans. Par conséquent, la part des inscrits à Pôle emploi est plus élevée pour la tranche des 25-29 ans que pour celle des 18-24 ans. Les champs d'action des missions locales dépassant la sphère de l'emploi, les publics qui s'orientent vers ces dernières ont de fortes chances de différer de ceux qui s'orientent plutôt vers Pôle emploi (Arnoult et Ghrairi, 2022).

L'inscription à Pôle emploi de plus d'un jeune sur quatre n'est pas liée à une indemnisation du chômage, présente ou passée. Le 30 septembre 2017, 2 046 000 jeunes de moins de 30 ans étaient inscrits à Pôle emploi. Environ 960 000 étaient inscrits sans être indemnisables, c'est-à-dire sans avoir un droit à l'Assurance chômage ouvert. Parmi eux, seuls 44 % avaient déjà perçu une indemnisation du chômage⁶. Inversement, et malgré les difficultés d'insertion sur le marché du travail, une proportion importante des jeunes en recherche d'emploi ne s'inscrit pas à Pôle emploi et en recherche un par d'autres moyens⁷. Cela peut concerner des jeunes qui, au terme de leurs études, faute de bénéficier d'une indemnisation du chômage et d'un accompagnement rapide, ne se sentent pas incités à s'inscrire auprès de l'opérateur. C'est le cas de 35 % des jeunes de 16 à 29 ans n'ayant jamais travaillé et qui recherchent un premier emploi (Arnoult et Ghrairi, 2022) : il s'agit le plus souvent de jeunes qui résident dans des zones rurales et dans l'agglomération parisienne, des non diplômés et de ceux qui recherchent un emploi depuis moins de 6 mois. Sont également non accompagnés les jeunes d'origine sociale favorisée, qui peuvent mobiliser leurs réseaux personnels et professionnels dans la recherche d'un premier emploi. Les jeunes les plus diplômés, et ceux qui peuvent s'appuyer sur un réseau de connaissances plus développé, vont davantage compter sur leurs relations personnelles et professionnelles dans leurs démarches de recherche d'emploi (Longhi et Taylor, 2014). C'est

⁵ Pour plus d'information sur les missions locales, voir le [site de la Dares](#).

⁶ Calculs des auteures à partir de l'appariement FHS-D3 2017.

⁷ « *Tous les demandeurs d'emploi ne s'inscrivent pas à Pôle emploi, notamment des jeunes qui, à 30 ou 40 %, se débrouillent sans nous solliciter* », source : Alternatives Économiques, mis en ligne le 12 septembre 2011.

en effet le mode de recherche d'emploi qui est le plus efficace et qui aboutit le plus souvent à un recrutement (Bergeat et Remy, 2017).

Par ailleurs, l'effort de recherche d'emploi dépend de l'efficacité perçue du SPE, en particulier pour les personnes les plus éloignées du marché du travail. D'une part, les taux de sorties du chômage des femmes peu ou pas diplômées et des travailleurs les moins qualifiés sont très sensibles à la fréquence des contacts avec l'institution (Fougère et al., 2009). D'autre part, le non-recours au service public de l'emploi peut également traduire une méfiance vis-à-vis de l'institution, qui serait liée aux mauvaises expériences vécues par les pairs. Les résultats d'une enquête menée en Allemagne auprès des 18-35 ans entre février et avril 2016 révèlent que l'inscription au SPE est vécue comme une expérience stigmatisante, aussi bien dans la démarche d'inscription que dans la relation avec les conseillers (Shore et Tosun, 2019). Le sentiment de stigmatisation et de relation dégradée avec l'institution est également mis en avant dans des travaux menés en Italie, sur l'évaluation du dispositif de « la Garantie jeunes » (Tiraboschi, 2015 ; Acconcia et Graziano, 2017). Le recours au dispositif serait négativement corrélé à la perspective de retrouver un emploi dans les 6 mois, et les expériences négatives rapportées, par des effets de « bouches à oreilles », pourraient désinciter les jeunes à mobiliser le SPE dans leurs démarches de recherche d'emploi.

Notre étude contribue à la littérature existante en investissant l'angle du recours au SPE selon la situation des jeunes à l'égard de l'emploi. De manière plus générale, les enseignements de la littérature nous conduisent à formuler différentes hypothèses sur le comportement d'inscription des jeunes auprès du SPE suivant leur situation sur le marché du travail. Certains peuvent privilégier l'accompagnement dans leurs démarches de recherche d'emploi par les intermédiaires institutionnels (missions locales et/ou en s'inscrivant en tant que demandeurs d'emploi⁸ auprès de Pôle emploi, les agences de recrutements, etc.). D'autres vont davantage mobiliser d'autres canaux tels que leurs réseaux et/ou les modes directs de recherche d'emploi (candidatures spontanées, les annonces, etc.). Certains choisissent de combiner ces différents canaux afin d'augmenter leurs chances d'accéder à l'emploi. Aussi, les jeunes qui sont en emploi et qui décident de s'inscrire à Pôle emploi peuvent avoir des caractéristiques spécifiques qui divergent des jeunes qui sont dans des situations de non-emploi. Les jeunes à la recherche d'un premier emploi ne sont pas éligibles à l'assurance chômage, tout comme certains jeunes alternant des périodes sans emploi et en emploi précaire (Castell et al., 2016). C'est alors pour son rôle d'accompagnement vers l'emploi que l'opérateur public est mobilisé.

Notre étude mobilise des données récentes pour analyser le recours au Service public de l'emploi dans son ensemble, afin d'étudier si les profils des jeunes qui recourent plutôt à Pôle emploi divergent de ceux qui sont plutôt suivis par les autres opérateurs de ce service. Nous observons également quels sont les publics qui lui échappent : s'agit-il de jeunes qui sont autonomes dans leurs démarches de recherche d'emploi, et qui peuvent en trouver un par leurs

⁸ Les « demandeurs d'emploi » correspondent aux inscrits à Pôle emploi, indépendamment de leur catégorie d'inscription. Toutefois, on considère comme « personne en recherche d'emploi » toute personne sans emploi et en cherchant un (source enquête Emploi), qu'elle soit inscrite ou non à Pôle emploi.

propres moyens, ou bien le non-recours d'une partie des jeunes traduit-il le fait que le SPE n'atteint pas une partie de sa cible ?

3. Description des données

3.1.L'appariement FH-EEC

Pour étudier le recours au service public de l'emploi des jeunes, nous mobilisons l'appariement entre les données individuelles du Fichier historique statistique (FHS) de Pôle emploi et celles de l'Enquête emploi en continu (EEC) réalisée par l'Insee. Cet appariement couvre la période entre janvier 2012 et décembre 2017. L'ensemble des variables de l'EEC ont été complétées de la situation d'inscription à Pôle emploi des individus au mois le mois. Pour l'ensemble des individus ayant été enquêtés, nous savons pour chaque mois couvrant la période de l'appariement s'ils étaient inscrits à Pôle emploi, leur catégorie d'inscription⁹ et le nombre d'heures qu'ils ont travaillé.

Pour constituer l'appariement, les enquêtes Emploi de 2012 à 2017 ont été mobilisées, restreintes aux personnes âgées de 15 à 64 ans résidant en France métropolitaine. Elles sont réalisées en suivant la logique d'un panel de logements rotatif, où les individus qui composent les logements échantillonnés sont interrogés 6 trimestres consécutifs. Au total, 0,45 million d'individus ont été interrogés au cours de la période. Les enquêtes Emploi fournissent des informations sur les caractéristiques individuelles des personnes interrogées (âge, sexe, diplôme, qualification, lieu de résidence, nationalité, nationalité des parents, ...) ainsi que des informations sur leur situation professionnelle, actuelle et antérieure (ancienneté dans l'emploi, type de contrat de travail le cas échéant, catégorie socioprofessionnelle, le fait d'avoir déjà travaillé, ancienneté de la recherche d'emploi ou de l'inactivité, ...).

Le Fichier historique statistique de Pôle emploi recense l'ensemble des demandes des individus ayant été inscrit au moins 1 jour au cours des 10 dernières années. Un individu y apparaît autant de fois qu'il a réalisé de demandes d'inscription auprès de Pôle emploi. Pour constituer l'appariement, un algorithme a été créé à partir des variables communes entre les deux fichiers. Le sexe, la date de naissance (jour, mois et année) et la commune de résidence ont servi de « clé de hachage ». Les « paires potentielles » ainsi constituées ont ensuite été acceptées ou rejetées selon la comparaison des prénoms et adresses complètes¹⁰.

Dans les données de l'enquête Emploi, l'inscription à Pôle emploi est déclarative et évoquée à la question A44 : « Êtes-vous actuellement inscrit comme demandeur d'emploi à Pôle emploi ou auprès d'un opérateur de placement ou d'une association d'insertion ? ». Avant

⁹ Les personnes inscrites en catégorie A, B ou C à Pôle emploi sont celles qui sont disponibles immédiatement pour travailler. La catégorie A recouvre celles n'ayant effectué aucune heure d'activité réduite au cours du mois, les catégories B et C les personnes ayant travaillé plus ou moins de 78 heures. La catégorie D regroupe les demandeurs d'emploi non disponibles immédiatement pour travailler (pour cause de maladie, de formation, de congés, ...) et la catégorie E les personnes non tenues d'effectuer des actes positifs de recherche d'emploi (contrats aidés, créateurs d'entreprise, ...).

¹⁰ Pour plus de détails sur la méthode d'appariement, voir le document d'études Insee-Dares (2019).

l'appariement avec les données du FHS, il n'était donc pas possible de distinguer les personnes inscrites à Pôle emploi de celles qui étaient inscrites auprès des autres organismes d'accompagnement. L'appariement permet de vérifier, individu par individu, s'ils étaient présents sur les listes de Pôle emploi le mois où ils ont été interrogés. Qu'ils soient suivis ou non par d'autres organismes d'accompagnement, nous identifions finement les jeunes qui sont inscrits à Pôle emploi au moment de l'enquête. Parmi les jeunes qui n'y sont pas inscrits, nous distinguons les personnes qui sont suivies par d'autres structures d'accompagnement (ayant répondu *oui* à la question A44 de l'enquête Emploi mais n'apparaissent pas sur les listes de Pôle emploi au moment où elles sont enquêtées) de celles qui ne sont suivies par aucun opérateur (ayant répondu *non* à la question A44 de l'enquête Emploi et n'étant pas inscrites auprès de Pôle emploi).

Les personnes enquêtées sont aussi interrogées sur leurs démarches de recherche d'emploi au cours des 4 semaines qui s'achèvent par la semaine de référence (Annexe 1). Nous construisons un indicateur de l'effort de recherche d'emploi pour déterminer si le recours au SPE s'inscrit dans une démarche de recherche d'emploi plus globale. Dès lors que les enquêtés répondent avoir mobilisé au moins une des méthodes de recherche d'emploi évoquées, ils sont considérés comme en recherche d'emploi. Parmi les modalités dans l'EEC, deux regroupent les prises de contact avec les intermédiaires du marché du travail. Celles-ci ne sont pas prises en compte dans le calcul de l'indice de recherche d'emploi : les jeunes suivis par le service public de l'emploi ont pu être en contact avec leur conseiller sur la période. Nous créons une indicatrice qui vaut 1 dès lors que le jeune a effectué au moins une autre démarche autonome de recherche d'emploi, 0 sinon. Il nous est ainsi possible de vérifier si les jeunes suivis par le service public de l'emploi mobilisent d'autres canaux de recherche d'emploi et de les comparer aux jeunes qui ne sont pas suivis.

3.2. Champ de l'étude

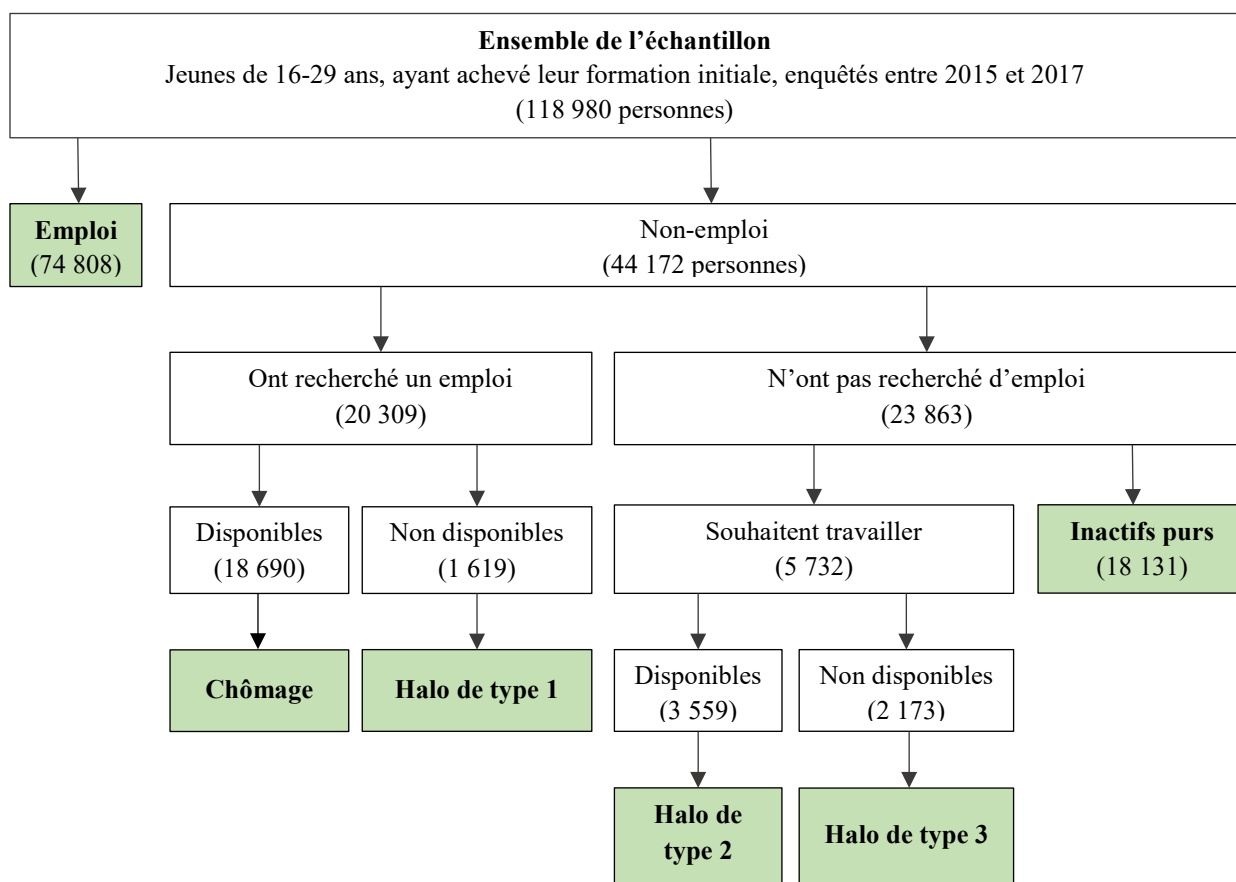
Nous retenons les personnes âgées de 16 à 29 ans ; bien qu'usuellement, la tranche d'âge des 15-24 ans soit celle qui est privilégiée (dans le recensement de la population par exemple), nous excluons de l'analyse les personnes de 15 ans. L'âge légal de fin de scolarité est établi à 16 ans et les personnes de moins de 16 ans ne sont, de fait, pas autorisées à s'inscrire à Pôle emploi. Notre choix d'inclure la tranche des 25-29 ans tient au fait que la période de formation initiale peut dépasser l'âge de 24 ans, et les questions de l'insertion sur le marché du travail se reporter jusqu'à l'âge de 29 ans. C'est pour cette même raison que le Céreq met la borne haute à 29 ans dans ses « enquêtes génération ». La problématique du recours au SPE en vue d'une insertion professionnelle durable se pose uniquement pour les personnes qui ont achevé leurs études. Dans l'analyse, nous retenons uniquement les jeunes qui ont terminé leur formation initiale, c'est-à-dire ceux qui déclarent avoir terminé leur formation initiale depuis 1 an au moins et qui n'ont pas repris de formation au moment où ils sont interrogés (définition enquête Emploi). Pour augmenter la taille de l'échantillon, nous empilons trois années de l'enquête Emploi, de 2015 à 2017. Les règles d'indemnisation du chômage n'ont pas été modifiées au cours de cette période, n'entraînant pas de rupture dans le phénomène observé. Seule la mise

en place des rechargements courts et la modification des règles de cumul entre un emploi et une allocation par la convention d'Assurances chômage de 2014 peuvent entraîner une augmentation de l'activité réduite sur la période¹¹. Au total, parmi les 16-29 ans, 67 % ont achevé leur formation initiale (et leur part croît avec l'âge – de 4 % à 98 %) ; notre échantillon est donc composé de 118 980 personnes, hors pondération. Nous distinguons les jeunes en fonction de leur situation d'emploi. Ils sont considérés en emploi dès lors qu'ils ont travaillé au moins 1 heure au cours de la semaine de référence. Les chômeurs regroupent l'ensemble des individus n'ayant pas travaillé au cours de la semaine de référence, qui sont disponibles pour commencer un emploi dans les 15 jours et qui ont recherché activement un emploi au cours du mois précédent (ou en ont trouvé un qui commence dans moins de 3 mois). Les personnes inactives pures sont celles qui sont les plus éloignées du marché du travail, c'est-à-dire celles qui ne travaillent pas et ne souhaitent pas trouver un emploi. Le halo autour du chômage regroupe l'ensemble des personnes dont la situation se trouve aux frontières entre les définitions strictes de l'emploi, du chômage et de l'inactivité. Il est composé des personnes ayant entrepris au moins une démarche active de recherche d'emploi mais qui ne sont pas disponibles pour commencer un emploi dans les 15 jours, quelles qu'en soient les raisons (fin de formation, garde d'enfant ou de personne dépendante, congés ou arrêt maladie, déménagement, etc.), mais aussi des personnes qui déclarent leur souhait de travailler, mais qui n'ont pas entrepris de démarche active de recherche d'emploi le mois précédent. La figure 1 illustre la manière avec laquelle se répartissent les jeunes de notre échantillon entre ces différentes situations.

La pondération de l'enquête Emploi en continu est construite de telle sorte que le poids accordé à chaque individu permette une représentativité de la population générale sur le trimestre où il est enquêté. Dès lors que les données sont utilisées pour obtenir des moyennes annuelles, le poids individuel est divisé par le nombre de trimestres empilés ; dans le cas d'une analyse portant sur une année il est divisé par 4, et dans notre cas où nous empilons trois années d'enquête, le poids de chaque individu est divisé par 12. La pondération ainsi reconstruite permet, dans les statistiques descriptives, de produire des chiffres qui traduisent une représentation de la situation en moyenne annuelle entre 2015 et 2017.

¹¹ Le rechargement des droits permettait, pour tout demandeur d'emploi qui reprenait une activité avant la fin de ses droits à l'Assurance chômage, de prolonger la durée de son droit initial d'autant, pouvant entraîner un allongement de la durée d'inscription sur les listes de Pôle emploi.

Figure 1 – Présentation de l'échantillon selon la définition des situations vis-à-vis de l'emploi



Champ : Jeunes âgés de 16 à 29 ans ayant achevé leur formation initiale, enquêtés au cours des enquêtes Emploi de 2015, 2016 et 2017, quel que soit leur statut d'inscription à Pôle emploi. France métropolitaine.

Source : Appariement FH-EEC. Calcul auteures (données non pondérées).

3.3. Statistiques descriptives

L'ensemble des statistiques descriptives présentées sont réalisées sur données pondérées. Elles caractérisent, dans un premier temps, le recours des jeunes au service public de l'emploi selon leur situation face à l'emploi. Elles indiquent, dans un second temps, si les jeunes suivis par le SPE sont davantage dans une démarche de recherche active d'emploi que les autres.

Entre 2015 et 2017, en moyenne chaque année, il y a 6,3 millions de jeunes âgés de 16 à 29 ans qui ont terminé leur formation initiale. Un peu plus des deux tiers occupent un emploi (cf. tableau 1). Parmi les 2 millions de jeunes qui sont sans emploi, 47 % sont au chômage, et 35 % sont considérés comme inactifs « purs », c'est-à-dire qui ne recherchent pas d'emploi et ne souhaitent pas en trouver un. Les 18 % restants sont considérés dans le halo autour du chômage. 23 % d'entre eux ont entrepris au moins une démarche de recherche d'emploi mais ne sont pas disponibles immédiatement pour travailler (halo de type 1). Les autres souhaitent travailler mais n'ont pas recherché d'emploi au cours du mois précédent, qu'ils soient disponibles pour travailler rapidement (47 %) ou non (30 % des jeunes dans le halo). Quelle que soit leur situation vis-à-vis de l'emploi et de la recherche d'emploi, les comportements des

jeunes sont très hétérogènes, notamment en ce qui concerne la mobilisation du service public de l'emploi.

D'une part, ce sont les jeunes qui ont entrepris au moins une démarche active de recherche d'emploi le mois précédent qui mobilisent le plus largement ce service ; 60 % des chômeurs sont inscrits à Pôle emploi, et 23 % sont suivis par un autre opérateur ou association d'insertion (ils sont respectivement 54 % et 18 % parmi les jeunes dans le halo de type 1). Lorsqu'ils n'ont pas entrepris de démarche active de recherche d'emploi, les jeunes dans le halo autour du chômage sont moins souvent suivis par les intermédiaires de placement (60 % de ceux qui sont disponibles et 53 % de ceux qui ne le sont pas). Cette hiérarchie des taux de recours au SPE laisse penser que l'inscription auprès des intermédiaires du marché du travail s'intègre à une démarche plus active de recherche d'emploi, et conforte l'idée que les jeunes dans le halo autour du chômage sont moins éloignés du marché du travail que les inactifs « purs », parmi lesquels seuls 23 % sont suivis par Pôle emploi ou un autre opérateur.

Tableau 1 – Le recours au service public de l'emploi selon la situation d'emploi

	<i>Inscrits à PE*</i> (%)	<i>Autre opérateur**</i> (%)	<i>Non suivis</i> (%)	<i>Ensemble</i> (en milliers)
Emploi	12	4	84	4 212
- Non salarié	15	3	82	223
- Intérimaire	50	15	34	244
- CCD < 1 mois	53	13	33	71
- CDD 1 à 6 mois	35	12	54	373
- CDD 6 à 12 mois	24	7	69	271
- CDD > 12 mois	16	4	80	256
- CDI	3	1	95	2 756
Non-emploi	42	16	42	2 048
- Chômage	60	23	17	963
- Halo	45	16	39	376
▪ de type 1	54	18	27	86
▪ de type 2	44	17	40	176
▪ de type 3	39	14	47	114
- Autres inactifs	17	6	77	710
Ensemble	22	8	70	6 260

* Les jeunes inscrits à Pôle emploi peuvent être ou non suivis par d'autres intermédiaires de placement, cette dernière information n'étant toutefois pas disponible dans la source mobilisée.

** Les jeunes suivis par d'autres intermédiaires de placement ne sont pas inscrits à Pôle emploi.

Note : Le halo de type 1 regroupe les personnes qui recherchent un emploi mais ne sont pas disponibles immédiatement pour travailler. Les personnes n'ayant pas entrepris de démarches mais qui souhaitent trouver du travail appartiennent au halo de type 2 si elles sont disponibles pour travailler, ou au halo de type 3 sinon.

Lecture : En moyenne, entre 2015 et 2017, 71 000 jeunes occupent un CDD de moins d'un mois au moment où ils sont interrogés. Parmi eux, 53 % sont inscrits à Pôle emploi, 13 % sont suivis par un autre opérateur ou association et 33 % ne sont pas du tout suivis.

Champ : Jeunes âgés de 16 à 29 ans ayant achevé leur formation initiale, enquêtés au cours des enquêtes Emploi de 2015, 2016 et 2017, quel que soit leur statut d'inscription à Pôle emploi. France métropolitaine.

Source : Appariement FH-EEC. Calcul auteures (données pondérées).

Cependant, on constate que, quelle que soit leur situation, une partie des jeunes sans emploi ne sont accompagnés par aucune structure : c'est le cas de 17 % des chômeurs – alors même que ces derniers sont à la recherche d'un emploi. Parmi les jeunes dans le halo autour du chômage, le taux de non-recours varie entre 27 % et 47 % selon les motifs qui justifient leur présence dans cette catégorie.

D'autre part, 17 % des personnes qui occupent un emploi sont à la recherche d'un autre emploi en complément ou en remplacement de celui qu'ils occupent au moment où ils sont interrogés¹². Une part non négligeable d'entre eux occupe en réalité un emploi temporaire, et leur recours au SPE est très corrélé à la durée de leur contrat de travail : deux tiers des jeunes en CDD de moins d'un mois sont suivis, contre seulement 20 % des jeunes en CDD de plus d'un an et 5 % des jeunes en CDI. Les difficultés d'accès à un emploi stable pourraient donc expliquer qu'une partie des jeunes qui occupent un emploi soient accompagnés par le service public de l'emploi.

La prise de contact avec les opérateurs de placement peut constituer une première étape, qui s'inscrit dans une démarche de recherche d'emploi plus globale. L'effort de recherche est fortement corrélé à la situation sur le marché du travail, et son intensité s'accroît avec le recours au SPE. Quelle que soit leur situation d'emploi, les jeunes qui sont inscrits à Pôle emploi, et dans une moindre mesure ceux suivis par d'autres opérateurs, entreprennent plus souvent des démarches de recherche d'emploi en dehors des canaux institutionnels (tableau 2).

Tableau 2 – Part des jeunes ayant entrepris au moins une démarche active de recherche d'emploi, autre qu'une prise de contact avec les intermédiaires du marché du travail

En %	Emploi	Non-emploi	
		Chômage (disponibles)	Halo 1 (non disponibles)
Suivis par Pôle emploi	19	95	67
Suivis par un autre opérateur	23	94	66
Aucun suivi	5	89	45
Ensemble	7	94	61

Lecture : Parmi les jeunes qui sont en emploi et inscrits à Pôle emploi, 19 % ont entrepris au moins une démarche de recherche d'emploi au cours des 4 semaines précédant l'enquête, autre que la prise de contact avec un intermédiaire du marché du travail.

Champ : Jeunes âgés de 16 à 29 ans ayant achevé leur formation initiale qui sont en emploi ou à la recherche d'un emploi (au chômage ou dans le halo de type 1), enquêtés au cours des enquêtes Emploi de 2015, 2016 et 2017 quel que soit leur statut d'inscription à Pôle emploi. France métropolitaine.

Source : Appariement FH-EEC. Calcul auteurs (données pondérées).

Les jeunes chômeurs entreprennent davantage de démarches de recherche d'emploi autonomes – au-delà de la prise de contact avec leurs intermédiaires du marché du travail (94 %), et leur effort de recherche d'emploi varie peu en fonction de leur recours au SPE. Lorsque les jeunes recherchent un emploi mais ne sont pas disponibles immédiatement pour

¹² Au moment où ils sont interrogés, 17 % des jeunes en emploi répondent oui à au moins l'une de ces deux questions : « Souhaiteriez-vous avoir un emploi en remplacement de votre travail actuel ? », « Souhaiteriez-vous avoir un emploi en plus de votre travail actuel ? ».

travailler (halo de type 1), leur effort de recherche d'emploi est réduit, et d'autant plus parmi ceux qui ne sont pas suivis. Les jeunes qui occupent un emploi disposent probablement de moins de temps pour rechercher du travail, et leur effort de recherche d'emploi est moindre. Cependant, ils sont 19 % parmi ceux inscrits à Pôle emploi et 23 % parmi ceux suivis par d'autres opérateurs de placement à avoir entrepris au moins une démarche de recherche d'emploi en complément de la prise de contact avec les intermédiaires du marché du travail.

Ainsi, le recours au SPE semble s'inscrire dans une démarche de recherche d'emploi plus globale : les personnes qui sont accompagnées par le SPE recherchent plus souvent du travail par d'autres moyens.

4. Analyse économétrique

Nous étudions les déterminants individuels du recours au SPE, en distinguant les jeunes qui sont en emploi de ceux qui n'en occupent pas au moment de l'enquête (à la recherche d'un emploi ou déclarant souhaiter travailler). Nous estimons séparément deux logits multinomiaux, qui permettent d'analyser le choix entre trois alternatives exclusives : être inscrit auprès de Pôle emploi ($j=1$), être suivi uniquement par un autre opérateur ou une association d'insertion ($j=2$) ou n'être suivi par aucun intermédiaire du marché du travail ($j=3$). Cette dernière alternative est considérée ici comme la modalité de référence. Le logit multinomial comparant la probabilité d'occurrence d'un événement j par rapport aux deux autres, nous estimons la probabilité d'être inscrit à Pôle emploi ($j=1$) ou d'être suivi par un autre opérateur ou une association d'insertion ($j=2$) par rapport au fait de ne pas être suivi par les intermédiaires du marché du travail ($j=3$).

Ainsi, pour chacune des deux sous-populations (en emploi/non-emploi), nous mesurons les déterminants du recours aux intermédiaires de placement parmi les jeunes de la façon suivante :

$$\frac{P(y_i=j|X_i)}{P(y_i=3|X_i)} = \exp(X_i \beta_{kj}) \quad j = 1, 2 ; \quad (4.2.1)$$

avec le modèle linéaire sous-jacent $y_i^* = X_i \beta + \varepsilon_i$ avec $\varepsilon_i \xrightarrow{iid} N(0,1)$.

Où β correspond au vecteur des paramètres à estimer et X_i au vecteur des variables explicatives du recours associées à chaque individu i . Il comporte des informations sur les caractéristiques des individus (sexe, âge, diplôme, ...), leur origine sociale (lieu de naissance et catégories socioprofessionnelles des parents). Pour les personnes en emploi, des informations sur leur situation face à l'emploi sont également introduites, dont la catégorie socioprofessionnelle actuelle, le type de contrat de travail, l'ancienneté dans l'entreprise et l'indicatrice mesurant la recherche d'emploi autonome détaillée plus haut. Pour les personnes en situation de non-emploi, cette dernière indicatrice est également introduite, ainsi que leur disponibilité pour travailler, leur catégorie socioprofessionnelle antérieure pour les jeunes ayant déjà travaillé ainsi que leur ancienneté dans le chômage ou l'inactivité.

Pour chaque modalité de la variable dépendante $j = (1,2,3)$, l'effet marginal de la $k^{\text{ième}}$ variable explicative pour l'individu moyen de l'échantillon est calculé comme suit :

$$ME_{ijk} = \frac{\partial \Pr(y_i = j)}{\partial x_{ik}} = \frac{\partial F_j(x_i, \theta)}{\partial x_{ik}}$$

Les effets marginaux ainsi calculés nous renseignent sur l'effet de chaque modalité sur la probabilité d'être inscrit à Pôle emploi, de n'être suivi que par les autres intermédiaires ou de ne pas être suivis.

Les estimations des logits multinomiaux sont réalisées sur données non pondérées, la taille de la population conduisant le cas échéant à des écarts-types très petits et une forte significativité de l'ensemble des coefficients estimés. La construction de l'échantillon par empilement de 3 années d'enquête entraîne donc un certain nombre de questionnements sur la robustesse des résultats mesurés. Dans les données, les individus d'un même logement sont interrogés 6 trimestres consécutifs, et peuvent apparaître entre 1 et 6 fois dans l'échantillon, ce qui mène à s'interroger sur la sur-représentativité de certains individus qui sont enfermés dans un statut (par exemple, les chômeurs de longue durée). Deux analyses de robustesse ont été menées pour tenir compte de ce potentiel biais. Dans la première, le modèle est ré-estimé en utilisant une stratégie de pondération qui consiste à calculer le poids accordé à chaque individu, comme l'inverse du nombre d'occurrence dans l'échantillon ; un individu interrogé un seul trimestre entre le T1-2015 et le T4-2017 obtient un poids qui vaut 1, alors qu'un individu interrogé 6 fois obtient un poids de 1/6 pour chaque occurrence dans la base de données. La seconde méthode consiste à estimer des termes d'erreurs clustérisés par individu, pour tenir compte de la corrélation entre les termes d'erreurs lorsqu'un individu apparaît plusieurs fois dans l'échantillon.

Les résultats obtenus sans pondération sont globalement robustes à la spécification que l'on fait du modèle. Si on n'observe pas de différences dans le sens des corrélations mesurées, certains coefficients deviennent non significatifs en fonction de la spécification du modèle (Annexe 2). Les résultats des régressions réalisées sur données non pondérées sont donc discutés dans la section suivante, parmi les jeunes en emploi (tableau 3) et ceux en situation de non-emploi (tableau 4), et seuls ceux qui ne sont pas sensibles à la spécification du modèle sont commentés (en vert dans les tableaux 3 et 4).

5. Résultats

Le recours à Pôle emploi augmente avec l'âge ; les jeunes âgés de 20 à 29 ans ont de plus grandes chances d'y être inscrits que les 16-19 ans, et ils sont moins nombreux à ne pas être suivis, qu'ils occupent ou non un emploi. Parmi les jeunes qui sont au chômage ou dans le halo autour du chômage, les 16-19 ans sont plus nombreux à être suivis par les autres intermédiaires du SPE que les 25-29 ans. D'une part, les « moins » jeunes ont une meilleure connaissance des institutions et probablement une plus forte incitation à s'inscrire auprès de l'opérateur national. D'autre part, les associations d'insertion, telles que les missions locales, ne sont généralement accessibles qu'à un public très jeune (moins de 26 ans). Finalement, avec

l'âge, les jeunes ont plus tendance à avoir accumulé des périodes de travail leur ouvrant droit à l'Assurance chômage : ils sont alors plus nombreux à s'inscrire à Pôle emploi.

Lorsqu'elles sont en emploi, les femmes s'inscrivent plus souvent à Pôle emploi que les hommes, qui ont de plus grandes chances de n'être suivis par aucun intermédiaire du marché du travail. Parmi les jeunes en situation de non-emploi qui cherchent à travailler, les femmes s'orientent plutôt vers Pôle emploi alors que les hommes privilégient les autres intermédiaires. Ainsi, quelle que soit la situation d'emploi, les femmes recourent plus souvent à l'opérateur majoritaire, en partie pour faire face à leurs plus grandes difficultés à mobiliser leurs réseaux de relations dans leurs démarches de recherche d'emploi (De Larquier et Rieucan, 2015).

Lorsqu'ils sont en emploi, les jeunes ayant un diplôme inférieur au baccalauréat recourent plus souvent au SPE (Pôle emploi comme ses autres acteurs) que les diplômés de bac à bac+4. À l'inverse, ceux diplômés de bac à bac+4 sont relativement plus nombreux à ne pas être inscrits auprès du SPE. En situation de non-emploi, les jeunes sans diplôme sont moins nombreux que ceux ayant un diplôme inférieur au baccalauréat à être inscrits à Pôle emploi ; ils se tournent plus souvent vers les autres acteurs du SPE ou ne sont pas suivis. Les diplômés de bac+5 et plus sont relativement plus nombreux à ne pas être inscrits auprès du SPE que les jeunes ayant un diplôme inférieur au baccalauréat. Les jeunes peu diplômés ne pouvant bénéficier de réseaux personnels constitués au cours de leurs études, le SPE pourrait représenter une alternative pour accroître leur employabilité, à travers le suivi d'une formation ou d'un accompagnement personnalisé dans leurs démarches.

Par ailleurs, la catégorie socioprofessionnelle des jeunes et de leurs parents influence leur recours au SPE. Les jeunes ouvriers sont souvent suivis par le SPE. Lorsqu'ils sont sans emploi, ils s'inscrivent plus souvent auprès de Pôle emploi que les jeunes des autres catégories socioprofessionnelles. Les enfants d'employés et ouvriers recourent aussi plus souvent à Pôle emploi, alors qu'à l'inverse, ceux en emploi dont les parents occupent des emplois qualifiés (profession intermédiaire ou cadre) sont moins souvent suivis par le SPE. Les jeunes qui disposent d'un capital social plus développé disposent de réseaux personnels et professionnels plus facilement mobilisables dans leurs démarches de recherche d'emploi, et privilégieraient aussi d'autres canaux comme la recherche d'emploi sur internet (Longhi et Taylor, 2014). Par ailleurs, ils sont peut-être moins souvent insatisfaits de l'emploi qu'ils occupent.

La situation familiale influence significativement le type de suivi privilégié. Quelle que soit leur situation d'emploi, les jeunes qui résident encore chez leurs parents, dans leur recherche d'autonomie (notamment financière à travers l'exercice d'une activité professionnelle), sont plus souvent inscrits à Pôle emploi. La composition du ménage, et notamment la présence d'enfants, ont un effet différencié sur le recours au SPE en fonction de la situation d'emploi. Lorsqu'ils occupent un emploi, les personnes en couple avec enfants s'inscrivent plus souvent à Pôle emploi que les célibataires sans enfants. Par contre, en situation de non-emploi, la présence d'enfants réduit les chances d'être inscrit à Pôle emploi. Les personnes en couple avec enfants sont plus nombreuses à ne pas être suivies par le SPE. Lorsqu'ils occupent un emploi, la présence d'enfants peut inciter les jeunes qui ne sont pas satisfaits par leur emploi actuel (conditions de travail, salaire, ...) à s'inscrire auprès de Pôle

emploi afin d'augmenter leurs chances d'obtenir un emploi plus adapté. À l'inverse, l'engagement auprès d'un conseiller peut être contraignant pour des couples avec enfants et des familles monoparentales sans emploi. Les difficultés à concilier vie familiale et recherche d'emploi peuvent être renforcées par d'autres problèmes liés à la garde d'enfants.

Par ailleurs, lorsqu'ils sont au chômage ou dans le halo autour du chômage, les jeunes de nationalité française sont plus souvent suivis par le SPE que ceux de nationalité étrangère. Lorsqu'ils occupent un emploi, ils s'inscrivent plus souvent à Pôle emploi que les autres européens résidant en France. En situation de non-emploi, ils sont plus souvent suivis par les autres opérateurs du SPE que les jeunes de nationalité africaine. Le lieu de naissance des parents influence fortement le recours aux intermédiaires de placement. Lorsqu'ils sont en emploi, les jeunes dont les deux parents sont nés au Maghreb privilégient les autres structures du SPE. Lorsqu'ils sont privés d'emploi, les jeunes dont au moins l'un des deux parents est né au Maghreb recourent davantage aux autres intermédiaires du SPE, alors que les jeunes dont les deux parents sont nés en France se tournent plutôt vers Pôle emploi. D'une part, par leur proximité, ces structures (missions locales, maisons de l'emploi, associations d'insertion, ...) pourraient représenter une alternative à Pôle emploi pour les personnes qui maîtrisent moins bien le fonctionnement du marché du travail français. D'autre part, elles peuvent être privilégiées par ce public car elles offrent un accompagnement plus global, qui dépasse la dimension de la prospection d'offres d'emploi et constituent des lieux de rencontres et de socialisation.

Le lieu de résidence joue également un rôle important : les jeunes ruraux sont plus nombreux à ne pas être suivis par le SPE que les jeunes résidant dans des zones urbaines hors QPV, quelle que soit leur situation face à l'emploi. Par contre, parmi les jeunes qui résident dans des zones urbaines – hors agglomération parisienne, ce sont ceux issus des QPV qui sont le plus souvent suivis par le SPE ; lorsqu'ils sont en emploi, les résidents des QPV recourent davantage à Pôle emploi et aux autres opérateurs. En situation de non-emploi, ils privilégient l'accompagnement dispensé par les autres opérateurs du SPE ; il n'y a pas d'effet sur l'inscription à Pôle emploi. La situation des jeunes de l'agglomération parisienne est particulière : qu'ils occupent un emploi ou non, ils sont moins souvent suivis par le SPE, qu'ils résident ou non dans les QPV. Plusieurs facteurs pourraient expliquer ces écarts de recours au SPE selon le lieu de résidence. D'une part, les jeunes issus des QPV peuvent craindre les stigmas associés à l'inscription à Pôle emploi (Shore et Tosun, 2019) et pourraient privilégier les autres structures du SPE. L'offre de services proposée par celles-ci est plus large, et les missions locales et associations de quartiers peuvent aussi bien jouer le rôle de lieux de socialisation que d'accompagnement vers l'emploi. D'autre part, leur moindre présence dans les zones rurales pourrait expliquer que les jeunes résidant dans ces zones sont moins souvent accompagnés par le SPE. En l'absence d'une offre de services de proximité qui corresponde à leurs besoins, ils sont plus nombreux à rechercher un emploi par leur propre moyen et à ne pas se tourner vers le SPE. Finalement, les jeunes franciliens bénéficient d'un marché de l'emploi particulièrement dynamique ce qui peut expliquer leur moindre recours au SPE comparés à ceux résidant dans d'autres zones urbaines.

La situation sur le marché du travail affecte significativement le type d'accompagnement qui est privilégié. Ainsi, parmi les jeunes qui occupent un emploi, le type de contrat de travail joue fortement : les jeunes en contrat stable (CDI) sont moins souvent suivis par le SPE que les jeunes dans des formes d'emploi plus précaires. En particulier, les jeunes intérimaires ou ceux qui occupent des CDD de moins d'un mois sont beaucoup plus nombreux à être inscrits à Pôle emploi ou auprès des autres opérateurs du SPE. Les jeunes, surtout les moins qualifiés d'entre eux, sont les premiers concernés par le développement depuis une trentaine d'années de nouvelles formes atypiques d'emploi (Conseil d'orientation pour l'emploi, 2014). Le passage fréquent par ces statuts au moment de l'insertion sur le marché du travail conduit à une instabilité durable des trajectoires professionnelles. Dans ce cas, l'inscription auprès des intermédiaires du marché du travail traduirait une étape transitoire dans l'attente d'accéder à un emploi durable.

Cette hypothèse semble corroborée par l'effet de l'ancienneté dans l'entreprise : plus elle est élevée, moins le recours au SPE est fort. Ainsi, les jeunes qui sont dans la même entreprise depuis plus de 2 ans ont significativement plus de chance que les autres d'être satisfaits de leur situation d'emploi et de ne pas être suivis par le SPE, en particulier ceux qui sont dans la même entreprise depuis peu longtemps (moins de 3 mois).

Parmi les jeunes qui ne sont pas en emploi, l'ancienneté dans le chômage ou l'inactivité affecte de façon non linéaire le recours aux intermédiaires de placement. Les jeunes qui sont privés d'emploi depuis moins de 3 mois s'inscrivent moins souvent à Pôle emploi que les jeunes qui le sont depuis 3 à 12 mois (on n'observe pas d'écart significatif sur le recours aux autres intermédiaires). Par contre, les jeunes privés d'emploi depuis plus de 18 mois sont moins souvent inscrits à Pôle emploi que ceux qui le sont depuis moins de 3 mois. À l'inverse, les autres intermédiaires du SPE sont privilégiés au-delà de 2 ans de non-emploi. Le recours à Pôle emploi des jeunes qui n'ont jamais travaillé s'accroît avec l'ancienneté de la recherche d'emploi (Arnoult et Ghraïri, 2022). Mais dès lors que les jeunes ayant déjà travaillé sont inclus dans l'analyse, l'effet de l'ancienneté de la recherche d'emploi sur le recours au SPE est modifié, notamment du fait de l'ouverture de droits à l'Assurance chômage. D'une part, l'arrivée à la fin des droits à l'assurance chômage peut entraîner un mouvement vers d'autres intermédiaires de placement que Pôle emploi, à la recherche d'un nouvel accompagnement ou d'une nouvelle stratégie de recherche d'emploi. Notamment, après plusieurs mois de recherche d'emploi infructueuse auprès de Pôle emploi, les jeunes les plus éloignés du marché de l'emploi peuvent privilégier un accompagnement plus général en vue d'améliorer leur employabilité. Par ailleurs, une forme de découragement peut apparaître parmi les jeunes privés d'emploi depuis une longue durée. Elle peut même se traduire par une renonciation à l'intermédiation sur le marché du travail : au-delà de 2 ans de recherche d'emploi infructueuse, le non-recours aux intermédiaires de placement est plus élevé que parmi les jeunes privés d'emploi depuis moins de 3 mois. Lorsque l'inscription auprès de Pôle emploi ne permet pas d'accéder à l'emploi et que les droits à l'Assurance chômage arrivent à leur fin, les jeunes s'en détournent.

Finalement, en situation d'emploi comme de non-emploi, le fait d'entreprendre d'autres démarches de recherche d'emploi accroît les chances de recourir aux intermédiaires du marché du travail. Le fait d'avoir entrepris au moins une démarche d'emploi au cours des quatre

dernières semaines (s'être adressé à ses relations personnelles ou professionnelles, avoir contacté des employeurs, réalisé des candidatures spontanées, ...) accroît les chances d'être suivi par le SPE. Par ailleurs, parmi les jeunes qui sont privés d'emploi, le fait d'être disponible pour commencer un travail dans les 2 semaines accroît les chances d'être inscrit à Pôle emploi ou auprès d'autres intermédiaires. Ainsi, le recours au service public de l'emploi semble s'inscrire dans une démarche active de recherche d'emploi. Les jeunes privés d'emploi et disponibles rapidement pour travailler peuvent s'engager dans une recherche plus coûteuse et multiplier les canaux de recherche d'emploi. Il est montré qu'une intensification des démarches de recherche à travers la diversification des canaux influence positivement le taux d'arrivée des offres (Sabatier, 2002) et ainsi les chances de sortie du chômage.

Les profils des jeunes se différencient donc en fonction du type d'accompagnement qu'ils privilégient : les jeunes inscrits auprès de Pôle emploi ont des caractéristiques différentes de ceux qui recourent aux autres opérateurs ; les non suivis ont également des profils particuliers.

Ceux qui s'inscrivent à Pôle emploi sont plus âgés (entre 25 et 29 ans), et ce sont plus souvent des femmes, qui résident dans des zones urbaines, hors agglomération parisienne et hors QPV. Ils résident plus souvent chez leurs parents. En situation d'emploi, ils sont plus souvent en couple avec enfants, alors qu'en situation de non-emploi, ce sont plutôt les personnes sans enfants qui s'inscrivent à Pôle emploi. Leurs deux parents sont le plus souvent nés en France et occupent des emplois peu qualifiés (d'employés et ouvriers). Ils sont peu diplômés. Lorsqu'ils occupent un emploi, ce sont plus souvent des ouvriers, dans une situation précaire (intérimaires ou en CDD de moins d'un mois), et dans l'entreprise depuis peu. C'est l'instabilité de leur situation professionnelle qui semble expliquer leur comportement d'inscription à Pôle emploi : ils s'y inscrivent dans l'attente de trouver un emploi plus stable. En situation de non-emploi, ce sont plutôt des ouvriers, privés d'emploi depuis 3 à 12 mois.

Ceux qui privilégient les autres acteurs du SPE, lorsqu'ils sont sans emploi, sont plutôt les hommes, qui ont moins de 20 ans, et qui sont privés d'emploi depuis plus d'un an. En emploi, ils sont plus souvent célibataires sans enfants ; ils ont quitté le domicile familial, et occupent des emplois précaires (intérimaires ou CDD court). Quel que soit leur statut d'emploi, ils résident plus souvent dans les QPV hors agglomération parisienne et sont peu ou pas diplômés, et ouvriers. Par ailleurs, au moins un de leurs parents est né à l'étranger, hors Europe, mais on n'observe pas d'effet de la catégorie socioprofessionnelle de leurs parents.

Finalement, les jeunes qui ne sont pas accompagnés par le SPE ont plus fréquemment moins de 20 ans et résident dans les zones rurales ou dans l'agglomération parisienne. Privés d'emploi, ils sont plus souvent en couple avec enfants, de nationalité étrangère, et au moins un de leur parent est né à l'étranger. Quel que soit leur statut d'emploi, au moins un de leurs parents occupe un emploi qualifié (leur mère pour les personnes sans emploi). Ils sont soit sans diplôme (parmi les jeunes sans emploi), soit avec un diplôme au moins équivalent au baccalauréat, et sont moins souvent ouvriers. Ils sont privés d'emploi depuis peu (moins de 3 mois) ou à la recherche d'un emploi depuis une longue période (plus de 2 ans).

Tableau 3 – Les déterminants du recours au service public de l'emploi parmi les jeunes en emploi

	Pôle emploi	Autre(s) opérateur(s)	Non suivis
Recherche d'emploi (ref=non) :			
Avoir entrepris une/des démarches	0,122 ***	0,051 ***	-0,172 ***
Age (ref= 16-19 ans) :			
20-24 ans	0,045 ***	n.s.	-0,045 ***
25-29 ans	0,084 ***	-0,005 *	-0,079 ***
Sexe (ref= homme) :			
Femme	0,039 ***	n.s.	-0,039 ***
Commune de résidence (ref=urbain, hors QPV) :			
Rural	-0,008 ***	n.s.	0,011 ***
Urbain QPV	0,040 ***	0,007 **	-0,047 ***
Agglomération parisienne, non QPV	-0,039 ***	-0,010 ***	0,049 ***
Agglomération parisienne, QPV	-0,032 ***	n.s.	0,038 ***
Ménage (ref = célibataire sans enfant) :			
Célibataire avec enfant	0,025 ***	n.s.	-0,023 ***
En couple sans enfant	0,006 *	n.s.	n.s.
En couple avec enfant	0,016 ***	-0,011 ***	n.s.
Cohabitation avec les parents (ref = non) :			
Résident chez leurs parents	0,016 ***	-0,007 ***	-0,009 ***
Nationalité (ref = Française) :			
Européenne	-0,032 ***	n.s.	0,021 *
Africaine	n.s.	n.s.	n.s.
Autre	n.s.	-0,010 *	n.s.
Lieu de naissance des parents (ref = France) :			
Un parent né à l'étranger			
..... Europe	n.s.	n.s.	n.s.
..... Maghreb	n.s.	n.s.	n.s.
... Autre pays	n.s.	n.s.	-0,014 *
Deux parents nés à l'étranger			
..... Europe	n.s.	-0,015 ***	0,020 **
..... Maghreb	n.s.	0,021 ***	-0,016 **
... Autre pays	-0,021 ***	0,014 ***	n.s.
..... Mixtes	-0,039 ***	n.s.	0,044 ***
CSP des parents (ref = employé.e/ouvrier.e):			
Mère qualifiée	-0,016 ***	n.s.	0,019 ***
Père qualifié	-0,017 ***	n.s.	0,019 ***
Deux parents qualifiés	-0,021 ***	n.s.	0,026 ***
Mère et/ou père n'ayant jamais travaillé	-0,013 ***	n.s.	-0,020 **
Diplôme (ref = inférieur au baccalauréat) :			
Sans diplôme	-0,010 **	0,012 ***	n.s.
Baccalauréat	-0,021 ***	-0,004 **	0,025 ***
Bac +2	-0,041 ***	-0,007 ***	0,047 ***
Bac +3 et Master 1	-0,076 ***	-0,014 **	0,090 ***

Master 2 et plus	-0,062 ***	-0,012 ***	0,074 ***
Catégorie socioprofessionnelle (ref = ouvrier) :			
Agriculteur	-0,026 **	-0,020 **	0,046 ***
Artisan, commerçant, chef d'entreprise	n.s.	n.s.	n.s.
Cadre	-0,022 ***	-0,012 ***	0,034 ***
Profession intermédiaire	-0,016 ***	-0,008 ***	0,023 ***
Employé	0,007 **	n.s.	-0,009 ***
N'a jamais travaillé	-	-	-
Statut d'emploi (ref = en CDI) :			
Non salarié	0,156 ***	0,019 ***	-0,175 ***
Intérimaire	0,309 ***	0,040 ***	-0,349 ***
Apprenti	0,081 ***	n.s.	-0,094 ***
CDD de moins d'un mois	0,356 ***	0,059 ***	-0,416 ***
CDD de 1 à 6 mois	0,193 ***	0,044 ***	-0,236 ***
CDD de 6 mois à 1 an	0,143 ***	0,035 ***	-0,179 ***
CDD de plus d'un an	0,100 ***	0,016 ***	-0,116 ***
Ancienneté dans l'entreprise (ref = plus de 2 ans) :			
Moins de 3 mois	0,148 ***	0,063 ***	-0,211 ***
3 à 6 mois	0,107 ***	0,034 ***	-0,141 ***
6 à 12 mois	0,086 ***	0,021 ***	-0,106 ***
12 à 18 mois	0,064 ***	0,017 ***	-0,081 ***
18 à 24 mois	0,035 ***	0,006 **	-0,041 ***

Notes : Estimation par logit multinomial, sur données non pondérées. Les effets marginaux de chaque modalité sont estimés pour un individu moyen. * : effet significatif au seuil de 10 %, ** au seuil de 5 % et *** au seuil de 1 %. Une variable de contrôle sur l'année d'enquête est introduite. Les résultats en vert sont robustes à la spécification, alors que les résultats en orange sont différents de ceux présentés dans l'annexe 2.

Lecture : Lorsqu'elles occupent un emploi, le fait d'être une femme augmente les chances d'être inscrit à Pôle emploi de 3,9 %, et réduit les chances de n'être suivis par aucun opérateur dans les mêmes proportions.

Champ : Jeunes âgés de 16 à 29 ans ayant achevé leur formation initiale qui sont en emploi, enquêtés au cours des enquêtes Emploi de 2015, 2016 et 2017 quel que soit leur statut d'inscription à Pôle emploi, soit 74 808 jeunes. France métropolitaine.

Source : Appariement FH-EEC. Calcul auteures (données pondérées).

Tableau 4 – Les déterminants du recours au service public de l'emploi parmi les jeunes privés d'emploi qui souhaitent travailler (chômage et halo)

	Pôle emploi	Autre(s) opérateur(s)	Non suivis
Recherche d'emploi (ref=non) :			
Avoir entrepris une/des démarches	0,133 ***	0,059***	-0,192 ***
Disponibilité pour travailler (ref=non) :			
Disponible dans les deux semaines	0,030 ***	0,032 ***	-0,062 ***
Age (ref= 16-19 ans) :			
20-24 ans	0,112 ***	n.s.	-0,108 ***
25-29 ans	0,248 ***	-0,065 ***	-0,183 ***
Sexe (ref= homme) :			
Femme	0,032 ***	-0,030 **	n.s.
Commune de résidence (ref=urbain, hors QPV) :			
Rural	n.s.	-0,031 ***	0,021 ***
Urbain QPV	n.s.	0,029 ***	-0,042 ***
Agglomération parisienne, non QPV	-0,102 ***	0,032 ***	0,071 ***
Agglomération parisienne, QPV	-0,088 ***	n.s.	0,064 ***
Ménage (ref = célibataire sans enfant):			
Célibataire avec enfant	-0,042 ***	n.s.	0,023 *
En couple sans enfant	n.s.	n.s.	n.s.
En couple avec enfant	-0,066 ***	n.s.	0,071 ***
Cohabitation avec les parents (ref = non) :			
Résident chez leurs parents	0,024 **	n.s.	-0,016 *
Nationalité (ref = Française) :			
Européenne	-0,091 ***	n.s.	0,075 ***
Africaine	n.s.	-0,064 ***	0,054 ***
Autre	n.s.	n.s.	n.s.
Lieu de naissance des parents (ref = France) :			
Un parent né à l'étranger			
..... Europe	n.s.	n.s.	0,039 ***
..... Maghreb	-0,075 ***	0,041 ***	0,034 ***
... Autre pays	-0,066 ***	0,054 ***	n.s.
Deux parents nés à l'étranger			
..... Europe	n.s.	n.s.	n.s.
..... Maghreb	-0,084 ***	0,075 ***	n.s.
... Autre pays	-0,094 ***	0,042 ***	0,052 ***
..... Mixtes	n.s.	n.s.	n.s.
CSP des parents (ref = employé.e/ouvrier.e) :			
Mère qualifiée	-0,033 ***	n.s.	0,038 ***
Père qualifié	n.s.	0,015 *	n.s.
Deux parents qualifiés	-0,073 ***	n.s.	0,070 ***
Mère et/ou père n'ayant jamais travaillé	n.s.	n.s.	n.s.
Diplôme (ref = inférieur au baccalauréat) :			
Sans diplôme	-0,079 ***	0,033 ***	0,046 ***

Baccalauréat	-0,016 **	n.s.	0,022 ***
Bac +2	0,042 ***	-0,038 ***	n.s.
Bac +3 et Master 1	n.s.	n.s.	0,070 **
Master 2 et plus	-0,059 ***	-0,030 ***	0,089 ***
Catégorie socioprofessionnelle (ref = ouvrier) :			
Agriculteur	-0,299 ***	n.s.	0,217 *
Artisan, commerçant, chef d'entreprise	-0,273 ***	n.s.	0,284 ***
Cadre	-0,067 **	-0,039 *	0,106 ***
Profession intermédiaire	n.s.	n.s.	n.s.
Employé	-0,034 ***	n.s.	0,024 ***
N'a jamais travaillé	-0,188 **	n.s.	n.s.
Ancienneté du chômage ou d'inactivité (ref = < 3 mois) :			
3-6 mois	0,046 ***	n.s.	-0,046 ***
6-12 mois	0,040 ***	n.s.	-0,052 ***
12-18 mois	n.s.	0,037 ***	-0,022 **
18-24 mois	-0,045 ***	0,030 **	n.s.
Plus de 2 ans	-0,155 ***	0,051 ***	0,104 ***

*Notes : Estimation par logit multinomial, sur données non pondérées. Les effets marginaux de chaque modalité sont estimés pour un individu moyen. * : effet significatif au seuil de 10 %, ** au seuil de 5 % et *** au seuil de 1 %. Une variable de contrôle sur l'année d'enquête est introduite. Les résultats en vert sont robustes à la spécification, alors que les résultats en orange sont différents de ceux présentés dans l'annexe 2.*

Lecture : En situation de non-emploi, le fait d'être une femme augmente les chances d'être inscrit à Pôle emploi de 3 %, et réduit les chances d'être suivi uniquement par d'autres opérateurs de 3,2 %.

Champ : Jeunes âgés de 16 à 29 ans ayant achevé leur formation initiale qui sont sans emploi mais qui souhaitent travailler (qu'ils soient au chômage ou dans le halo autour du chômage), enquêtés au cours des enquêtes Emploi de 2015, 2016 et 2017 quel que soit leur statut d'inscription à Pôle emploi, soit 26 041 jeunes. France métropolitaine.

Source : Appariement FH-EEC. Calcul auteurs (données pondérées).

6. Conclusion

Le service public de l'emploi constitue un opérateur majeur d'intermédiation sur le marché du travail, et en particulier pour les jeunes. En effet, face à l'incertitude sur la productivité réelle de ces derniers, sans ou avec peu d'expérience professionnelle pouvant en attester, les recruteurs embauchent plus souvent les jeunes en CDD pour apprécier leurs compétences réelles (Bergeat et Remy, 2017). Face à l'accroissement de jeunes diplômés sur le marché du travail, ces derniers sont aussi de plus en plus souvent recrutés à des niveaux de qualification inférieurs à ceux auxquels ils pourraient prétendre. C'est particulièrement le cas des diplômés de DUT et BTS, qui, face à la concurrence des diplômés de licence, subissent le taux de déclassement le plus élevé (Cadet et al., 2020).

Les difficultés d'insertion sur le marché du travail et le développement des formes atypiques d'emploi conduisent donc les jeunes à multiplier les démarches de recherche d'emploi, et le recours au SPE s'inscrit dans une stratégie de recherche d'emploi plus globale. 16 % des jeunes qui occupent un emploi sont suivis par le Service public de l'emploi, dont 3 sur 4 sont inscrits à Pôle emploi. Ils sont le plus souvent en CDD de moins d'un mois ou intérimaires, peu diplômés et peu qualifiés. En situation de non-emploi, l'inscription à Pôle emploi dépend de l'ancienneté de la recherche d'emploi. Si la probabilité de s'y inscrire augmente au cours de la première année, les autres opérateurs sont privilégiés au-delà d'un an, et la probabilité de n'être suivi par aucun opérateur s'accroît après deux ans de recherche d'emploi infructueuse.

Au-delà des facteurs liés aux trajectoires d'emploi, le recours au service public de l'emploi dépend des caractéristiques des individus et de leur autonomie dans la recherche d'emploi. Une partie des jeunes qui ne privilégient pas l'accompagnement institutionnel peut rechercher un emploi via les canaux « informels » tels que les relations personnelles et professionnelles. C'est notamment le cas des plus diplômés, à travers les réseaux d'anciens étudiants, et des jeunes dont les parents sont qualifiés et dont le réseau de connaissances est plus facilement mobilisable pour la recherche d'un emploi. Mais le non-recours au SPE concerne également des personnes qui ne sont pas en capacité de mobiliser ses services ; c'est par exemple le cas des jeunes résidant dans les zones rurales. Parmi les jeunes sans emploi, les jeunes sans diplôme, ceux ayant des enfants, ceux dont les parents sont nés à l'étranger ou les jeunes à la recherche d'un emploi depuis plus de deux ans ont plus de risque de n'être suivis par aucun intermédiaire de placement.

Les difficultés à mobiliser le SPE et les craintes liées au stigma sont des facteurs qui peuvent expliquer qu'une partie du public cible lui échappe. Pour autant, il s'agit d'une population qui cumule les difficultés d'accès à un emploi stable, et qui pourrait tirer bénéfice de l'action du SPE. L'accès à ces populations constitue donc un enjeu central, puisque les périodes de chômage au moment de l'entrée sur le marché du travail ont des conséquences, en termes de salaires et de trajectoires professionnelles, sur l'ensemble du déroulé de carrière (Gangl, 2006 ; Greg, 2001).

Bibliographie

Acconcia G. et Graziano PR. (2017), "The Youth Guarantee: The cases of Milan (Lombardy) and Naples (Campania)", In: *The Political Economy of Local Regulation: Theoretical Frameworks and International Case Studies*. London: Palgrave Macmillan, pp. 339–348.

Andrews R. et Gilke S. (2016), "Welfare states and social cohesion in Europe: Does social service quality matter?", *Journal of Social Policy* 45(1): 119–140.

Arnoult E. et Ghrairi J. (2022), « Vers quel intermédiaire de placement se tournent les jeunes qui recherchent leur premier emploi ? », *Dares Analyses* n°1.

Behaghel L., Crépon B. et Gurgand M. (2014), "Private and Public Provision of Counseling to Job-Seekers: Evidence from a Large Controlled Experiment", *American Economic Journal: Applied Economics*, 6 (4), pp. 142-174.

Behaghel L., Crépon B., Gurgand M., Kamionka T., Lequien L., Rathelot R. et Zamora P. (2013), « L'accompagnement personnalisé des demandeurs d'emploi », *Revue française d'économie*, vol.28, pp. 123-158.

Bessone A. J. et Guillauneuf J. (2015), « Les effets de la crise sur les marchés du travail européens : une intensité et une durée variables », in France, portrait social, édition 2015, *Insee Références*, p. 37-52.

Bessy, C. et Larquier, G. (2010), « Diversité et efficacité des intermédiaires du placement », *Revue française d'économie*, 2(2), p. 227-270.

Blasco S. et Fontaine F. (2014), "Unemployment Duration and the Take-up of the Unemployment Insurance", Working Paper.

Blasco S. et Fontaine F. (2010), « Étudier le non-recours à l'assurance chômage », *Revue économique*, n° 61-5, pp. 933-994.

Blasco S., Fontaine F. et Malherbet F. (2015), « Améliorer l'efficacité du service public pour l'emploi », *Revue française d'économie*, vol. 30, p. 67-97.

Boisson-Cohen M., Garner H. et Zamora P. (2017), « L'insertion professionnelle des jeunes », *Rapport à la ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social*, janvier 2017.

Burdett, K. et Mortensen, D. T. (1998), "Wage differentials, employer size, and unemployment", *International Economic Review*, p. 257-273.

Castell L., Portela M. et Rivalin R. (2016), « Les principales ressources des 18-24 ans. Premiers résultats de l'enquête nationale sur les ressources des jeunes », *Drees Études et résultats*, n°965.

Coder Y., Hamman S., Dixte C., Hameau A., Larrieu S., Marrakchi A. et Montaut A. (2019), « Les chômeurs au sens du BIT et les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi : une divergence de mesure du chômage aux causes multiples », *Insee Références*, juillet.

Crépon, B., Le Barbanchon, T., Naegele, H., Pesonel, E., Rathelot, R., & Zamora, P. (2017). « Faut-il accompagner davantage les jeunes à la recherche d'un contrat d'apprentissage? Les enseignements de l'évaluation d'un programme expérimental. », *Dares Analyses*, n° 36, mai.

Crépon B., Ferracci M. et Fougère D. (2013), "Training the Unemployed in France: How Does It Affect Unemployment Duration And Recurrence?", *Annals of Economics and Statistics*, No 107- 108, pp. 175-199.

Eckstein, Z. et Van den Berg, G. J. (2007), "Empirical labor search : A survey", *Journal of Econometrics*, 136(2), p. 531-564.

Eriksson, S. et Lagerström, J. (2006), "Competition between employed and unemployed job applicants: Swedish evidence", *The Scandinavian Journal of Economics*, 108(3), p. 373-396.

Eriksson, S. et Gottfries, N. (2005), "Ranking of job applicants, on-the-job search, and persistent unemployment", *Labour Economics*, 12(3), 407-428.

Even, D. et Coly, B. (2017), « Place des jeunes dans les territoires ruraux », *Avis du Cese de janvier 2017*.

Béraud, M. et Eydoux A. (2012), « Le service public de l'emploi à l'épreuve des réformes et de la généralisation de l'accompagnement », *Caisse nationale d'allocations familiales « Informations sociales »*, 2012/1 n° 169, p. 56-63, ISSN 0046-9459

Florens, J., Fougère, D., & Werquin, P. (1990), « Durées de chômage et transitions sur le marché du travail », *Sociologie Du Travail*, 32(4), 439-468.

Fondeur Y. et Minni C. (2006), « L'emploi des jeunes au cœur des dynamiques du marché du travail », *Données Sociales*, Insee.

Fontaine F. et Malherbet F. (2013), « L'accompagnement des demandeurs d'emploi, en finir avec le retard français », *Presses de Sciences Po*.

Fougère, D., Pradel, J., & Roger, M. (2009). "Does the public employment service affect search effort and outcomes?" *European Economic Review*, 53(7), 846-869.

Galtier B. et Minni C. (2015), « Emploi et chômage des 15-29 ans en 2014 Stabilisation des taux d'activité, d'emploi et de chômage », *Dares Analyses*, n° 88, décembre 2015.

Gangl M (2006), "Scar effects of unemployment: An assessment of institutional complementarities", *American Sociological Review*, 71(6): 986–1013.

Gaubert E., Henrard V., Robert A. et Rouaud P. (2017), « Enquête 2016 auprès de la génération 2013 – Pas d'amélioration de l'insertion professionnelle des non-diplômés », *Céreq Bref*, n° 352, juin.

Gautié J. (2016), « Au-delà des chiffres de l'emploi et du chômage. Problématiques, catégories et indicateurs », *Idées économiques et sociales*, vol. 3, n° 185, p. 8-18.

Gautier P.A., Muller P., Van der Klaauw B., Rosholm M. et Svarer M. (2012), "Estimating Equilibrium Effects of Job Search Assistance", *IZA discussion paper*, No 6748.

Ghrai, J. (2016), « Employabilité des Jeunes en France - Influence des Réseaux et des Canaux Formels de Recherche d'Emploi », Thèse de doctorat en sciences économiques, Paris, Université Paris II Panthéon-Assas, pages 88 et 191.

Gorter, C., Nijkamp, P. and Rietveld, P. (1993), "The impact of employers' recruitment behaviour on the allocation of vacant jobs to unemployed job seekers", *Empirical Economics*, 18(2), p. 251-269.

Gregg P (2001), "The impact of youth unemployment on adult unemployment in the NCDS", *The Economic Journal*, 111(475): 626–653.

Groupe AEF (2017), « Favoriser l'accès à l'emploi des jeunes en précarité. Changer d'échelle », Livre blanc de l'AEF.

Guillaneuf J. (2017), « Comment recherche-t-on un emploi ? Pôle emploi et agence d'intérim pour les ouvriers, relations personnelles et réseaux sociaux pour les cadres », *Insee Première* n° 1660, juillet.

Hameau, A., Larrieu, S., Marrakchi, A., Montaut, A., Dixte, C., Coder, Y., et Hamman, S. (2019), « Appariement entre l'enquête Emploi et le fichier Historique de Pôle emploi sur la période 2012-2017: méthode et premiers résultats », *Document d'études Dares*, n° 233.

Insee (2018), « L'école et ses sortants », Formation et emploi. *Insee Références*.

Insee (2017), « Comment recherche-t-on un emploi ? Pôle emploi et agence d'intérim pour les ouvriers, relations personnelles et réseaux sociaux pour les cadres », *Insee Première*, n°1660, juillet.

Jauneau, Y. et Vidalenc, J. (2019), « Une photographie du marché du travail en 2018. Le taux d'emploi des jeunes et des seniors augmente de nouveau. », *Insee Première*, n° 1740, mars.

Jauneau, Y. et Joëlle Vidalenc, J. (2019), « Les salariés en contrat court : des allers-retours plus fréquents entre emploi, chômage et inactivité », *Insee Première*, n° 1736, février.

Lagrenne C. et Marchai E. (1995), « Recrutements et recherche d'emploi », *La Lettre du CEE*, juin.

Lindeboom, M., van Ours, J. et Gregg, P. (1997), "An empirical analysis of the effectiveness of search channels for employed and unemployed workers", *Jobs, Wages and Poverty*, p. 90-108.

- Longhi, S. et Taylor, M. (2014), “Employed and unemployed job seekers and the business cycle”, *Oxford Bulletin of Economics and Statistics*, 76(4), 463-483.
- Meyer Jean-Louis (1998), « Intermédiaires de l'emploi et marché du travail », *Sociologie du travail*, 40^e année n°3, juillet-septembre, pp. 345-364.
- Minni, C. et Vergnies, J.F. (1994), « La diversité des facteurs de l'insertion professionnelle », *Economie et statistique*, n°277-278 Bilan formation-emploi, p. 45-6.
- Pissarides, C. A. et Wadsworth, J. (1994), “On-the-job search : Some empirical evidence from Britain”, *European Economic Review*, 38(2), 385-401.
- Rees A., (1966), “Labor Economics: Effects of More Knowledge. Information Networks in Labor Markets”, *American Economic Review Papers Proceedings*, 56 (2), p. 559-566.
- Rogerson, R., Shimer, R. and Wright, R. (2005), “Search-theoretic models of the labor market: A survey”, *Journal of Economic Literature XLIII*, p. 959-988.
- Shore, J., et Tosun, J. (2019), “Assessing youth labour market services: Young people’s perceptions and evaluations of service delivery in Germany”, *Public Policy and Administration*, 34(1), 22-41.
- Smith S. (2000), “Mobilizing Social Resources: Race, Ethnic, and Gender Differences in Social Capital and Persisting Wage Inequalities”, *Sociological Quarterly*, No 41 (4), pp. 509-537.
- Stolff J., Glanville J. et Bienenstock E. J. (1999), “Women’s participation in the labor force: the role of social networks”, *Social Networks*, Vol. 21, pp. 91-108.
- Tiraboschi M. (2015), “A guarantee that is not there (yet) – The reasons for the poor functioning of the Youth Guarantee in Italy”, Available at: www.bollettinoadapt.it/wp-content/uploads/2015/02/Youth-Guarantee-report-def-14.23.pdf.
- Valat, E. (2016), « Inégalités d'accès à l'emploi selon l'origine immigrée et réseaux de relations : que nous enseignent les recherches récentes ? », *Revue d'économie politique*, vol. 126(2), 213-256.
- Van den Berg, G. J. et Ridder, G. (1998), “An empirical equilibrium search model of the labor market”, *Econometrica*, p. 1183-1221.
- Van de Ven, A. et Van Praag, B. M. S. (1981), “The demand for deductibles in private health insurance. A probit model with sample selection”, *Journal of Econometrics* 17, 229-253.
- Wahba, J. et Zenou, Y. (2004), “Density, social networks and job search methods: Theory and application to Egypt”, *Working Paper Series*, No 629, Research Institute of Industrial Economics.
- Weber, A. et Mahringer, H. (2008), “Choice and success of job search methods”, *Empirical Economics*, 35(1), p. 153-178.

Annexes

Annexe 1 : Les méthodes de recherche d'emploi dans le questionnaire de l'Enquête emploi en continu

Les enquêtés sont interrogés sur les modes de recherche d'emploi mobilisés au cours des quatre semaines qui s'achèvent par la semaine de référence. Ils sont amenés à répondre de façon positive ou négative à chacune de ces questions. Sont considérées comme en recherche d'emploi les personnes ayant entrepris au moins une démarche de recherche d'emploi suivantes :

- Avoir pris contact avec Pôle emploi, l'Apec, un opérateur de placement, la chambre de commerce et d'industrie ou un autre organisme public pour trouver un emploi,
- Avoir pris contact avec une ou plusieurs agences d'intérim ou un opérateur de placement,
- S'être adressé à des relations personnelles (famille, amis, ...) pour trouver un emploi,
- S'être adressé à des relations professionnelles pour trouver un emploi,
- Avoir fait savoir rechercher un emploi *via* les réseaux sociaux numériques, en faisant connaître son profil personnel,
- Avoir passé un test ou un entretien d'embauche,
- Avoir passé un concours pour entrer dans la fonction publique, un établissement public ou une collectivité locale,
- Avoir effectué une démarche directe auprès d'un employeur en déposant personnellement une candidature spontanée lors d'un salon professionnel ou dans l'entreprise,
- Avoir effectué une démarche directe auprès d'un employeur en envoyant une candidature spontanée par courrier postal ou électronique ou sur le site Internet de l'entreprise,
- S'être rendu à un salon professionnel, une bourse d'emploi ou un forum des métiers,
- Avoir cherché à reprendre une entreprise, une exploitation ou un cabinet,
- Avoir recherché un terrain, des locaux ou du matériel,
- Avoir cherché à obtenir des ressources financières (emprunts bancaires, aides publiques, ...),
- Avoir fait une demande de permis, de licence ou d'autorisation pour s'installer,
- Avoir fait passer ou afficher une annonce pour trouver un emploi, par exemple dans un journal ou sur internet,
- Avoir répondu à une annonce d'offre d'emploi,
- Avoir étudié des annonces d'offre d'emploi.

Annexe 2A : Estimations complémentaires des déterminants du recours au service public de l'emploi parmi les jeunes en emploi

	Modèle B			Modèle C		
	Pôle emploi	Autre(s) opérateurs(s)	Pas inscrit	Pôle emploi	Autre(s) opérateurs(s)	Pas inscrit
Recherche d'emploi (ref=non) :						
Avoir entrepris une/des démarches	0,111 ***	0,057 ***	-0,168 ***	0,122 ***	0,051 ***	-0,172 ***
Age (ref= 16-19 ans) :						
20-24 ans	0,042 ***	n.s.	-0,043 ***	0,045 ***	n.s.	-0,045 ***
25-29 ans	0,084 ***	n.s.	-0,079 ***	0,084 ***	n.s.	-0,080 ***
Sexe (ref= homme) :						
Femme	0,038 ***	n.s.	-0,039 ***	0,039 ***	n.s.	-0,039 ***
Commune de résidence (ref=urbain, hors QPV) :						
Rural	-0,011 **	n.s.	0,014 ***	-0,008 *	n.s.	0,011 **
Urbain QPV	0,042 ***	0,013 **	-0,055 ***	0,040 ***	0,007 *	-0,047 ***
Agglomération parisienne, non QPV	-0,039 ***	-0,011 ***	0,050 ***	-0,040 ***	-0,010 ***	0,049 ***
Agglomération parisienne, QPV	-0,025 **	n.s.	0,029 **	-0,032 ***	n.s.	0,038 ***
Ménage (ref = célibataire sans enfant) :						
Célibataire avec enfant	n.s.	n.s.	n.s.	0,025 **	n.s.	-0,023 *
En couple sans enfant	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
En couple avec enfant	0,013 *	-0,013 ***	n.s.	0,016 ***	-0,011 ***	n.s.
Cohabitation (ref = chef de ménage ou conjoint) :						
En cohabitation	0,011 *	-0,011 ***	n.s.	0,016 ***	-0,007 **	-0,009 *
Nationalité (ref = Française) :						
Européenne	-0,036 **	n.s.	n.s.	-0,032 **	n.s.	n.s.
Africaine	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Autre	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Lieu de naissance des parents (ref = France) :						
Un parent né à l'étranger						
..... Europe	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.

 Maghreb	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
	... Autre pays	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Deux parents nés à l'étranger							
 Europe	n.s.	-0,018 **	n.s.	n.s.	-0,015 ***	n.s.
 Maghreb	n.s.	0,023 ***	-0,021 *	n.s.	0,020 ***	n.s.
	... Autre pays	n.s.	n.s.	n.s.	-0,021 **	0,014 ***	n.s.
 Mixtes	n.s.	n.s.	n.s.	-0,040 *	n.s.	0,044 *
CSP des parents (ref = employé.e/ouvrier.e) :							
	Mère qualifiée	-0,017 **	n.s.	0,020 ***	-0,016 ***	n.s.	0,019 ***
	Père qualifié	-0,021 ***	n.s.	0,023 ***	-0,017 ***	n.s.	0,019 ***
	Deux parents qualifiés	-0,029 ***	n.s.	0,030 ***	-0,026 ***	n.s.	0,026 ***
	Mère et/ou père n'ayant jamais travaillé	n.s.	n.s.	n.s.	0,021 *	n.s.	n.s.
Diplôme (ref = inférieur au baccalauréat) :							
	Sans diplôme	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	0,012 ***	n.s.
	Baccalauréat	-0,019 ***	-0,008 ***	0,027 ***	-0,021 ***	-0,004 *	0,025 ***
	Bac +2	-0,038 ***	-0,008 *	0,047 ***	-0,040 ***	-0,007 **	0,047 ***
	Bac +3 et Master 1	-0,072 ***	n.s.	0,086 ***	-0,076 ***	-0,014 *	0,090 ***
	Master 2 et plus	-0,061 ***	-0,016 ***	0,077 ***	-0,062 ***	-0,012 ***	0,074 ***
Catégorie socioprofessionnelle (ref = ouvrier) :							
	Agriculteur	n.s.	n.s.	0,051 **	n.s.	-0,020 *	0,046 **
	Artisan, commerçant, chef d'entreprise	n.s.	-0,017 *	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
	Cadre	-0,018 *	-0,0106 **	0,034 ***	-0,022 **	-0,012 **	0,034 ***
	Profession intermédiaire	-0,015 **	-0,012 ***	0,027 ***	-0,016 ***	-0,005 ***	0,023 ***
	Employé	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	-0,009 *
Statut d'emploi (ref = en CDI) :							
	Non salarié	0,134 ***	0,032 **	-0,166 ***	0,156 ***	0,019 **	-0,175 ***
	Intérimaire	0,303 ***	0,050 ***	-0,353 ***	0,309 ***	0,040 ***	-0,350 ***
	Apprenti	0,090 ***	n.s.	-0,102 ***	0,081 ***	n.s.	-0,094 ***
	CDD de moins d'un mois	0,350 ***	0,066 ***	-0,416 ***	0,356 ***	0,059 ***	-0,415 ***
	CDD de 1 à 6 mois	0,183 ***	0,050 ***	-0,233 ***	0,193 ***	0,044 ***	-0,237 ***

CDD de 6 mois à 1 an	0,137 ***	0,039 ***	-0,176 ***	0,143 ***	0,035 ***	-0,179 ***
CDD de plus d'un an	0,092 ***	0,017 ***	-0,109 ***	0,100 ***	0,016 ***	-0,116 ***
Ancienneté dans l'entreprise (ref = plus de 2 ans) :						
Moins de 3 mois	0,141 ***	0,059 ***	-0,201 ***	0,148 ***	0,063 ***	-0,211 ***
3 à 6 mois	0,103 ***	0,032 ***	-0,135 ***	0,107 ***	0,034 ***	-0,141 ***
6 à 12 mois	0,081 ***	0,025 ***	-0,106 ***	0,086 ***	0,021 ***	-0,106 ***
12 à 18 mois	0,062 ***	0,020 ***	-0,082 ***	0,065 ***	0,017 ***	-0,081 ***
18 à 24 mois	0,036 ***	n.s.	-0,042 ***	0,034 ***	0,006 **	-0,041 ***
Poids individuels ¹	Oui			Non		
Termes d'erreurs clusterisés ²	Non			Oui		

Notes : Les résultats sont obtenus par l'estimation d'un logit multinomial. Les effets marginaux de chaque modalité sont estimés pour un individu moyen. * : effet significatif au seuil de 10 %, ** au seuil de 5 % et *** au seuil de 1 %. Une variable de contrôle sur l'année d'enquête est introduite. Dans le modèle B est introduite une pondération qui correspond, pour chaque individu, à l'inverse du nombre d'occurrence dans la base de données. Dans le modèle C, les termes d'erreurs sont clusterisés par individu. Les résultats en vert sont robustes à la spécification, alors que les résultats en orange sont différents de ceux présentés dans le tableau 3.

Champ : Jeunes âgés de 16 à 29 ans ayant achevé leur formation initiale qui sont en emploi, enquêtés au cours des enquêtes Emploi de 2015, 2016 et 2017 quel que soit leur statut d'inscription à Pôle emploi, soit 74 808 jeunes. France métropolitaine.

Source : Appariement FH-EEC. Calcul auteurs (données pondérées).

Annexe 2B : Estimations complémentaires des déterminants du recours au service public de l'emploi parmi les jeunes privés d'emploi

	Modèle B			Modèle C		
	Pôle emploi	Autre(s) opérateurs(s)	Pas inscrit	Pôle emploi	Autre(s) opérateurs(s)	Pas inscrit
Recherche d'emploi (ref=non):						
Avoir entrepris une/des démarches	0,140 ***	0,063 ***	-0,203 ***	0,133 ***	0,059 ***	-0,192 ***
Disponibilité pour travailler (ref=non) :						
Disponible dans les deux semaines	0,032 **	0,038 ***	-0,070 ***	0,030 ***	0,032 ***	-0,062 ***
Age (ref= 16-19 ans):						
20-24 ans	0,105 ***	n.s.	-0,112 ***	0,112 ***	n.s.	-0,108 ***
25-29 ans	0,237 ***	-0,047 ***	-0,191 ***	0,248 ***	-0,065 ***	-0,183 ***
Sexe (ref= homme):						
Femme	0,039 ***	-0,022 **	-0,017 *	0,032 ***	-0,030 ***	n.s.
Commune de résidence (ref=urbain, hors QPV):						
Rural	n.s.	-0,030 **	0,027 **	n.s.	-0,031 ***	0,021 **

Urbain QPV	n.s.	0,026 *	-0,041 ***	n.s.	0,029 ***	-0,042 ***
Agglomération parisienne, non QPV	-0,086 ***	n.s.	0,069 ***	-0,102 ***	0,032 **	0,071 ***
Agglomération parisienne, QPV	-0,077 ***	n.s.	0,059 **	-0,088 ***	n.s.	0,064 ***
Ménage (ref = célibataire sans enfant):						
Célibataire avec enfant	-0,048 *	n.s.	0,045 *	-0,042 *	n.s.	n.s.
En couple sans enfant	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
En couple avec enfant	-0,045 **	-0,028 *	0,073 ***	-0,066 ***	n.s.	0,071 ***
Cohabitation (ref = chef de ménage ou conjoint):						
En cohabitation	0,029 *	n.s.	n.s.	0,024 *	n.s.	n.s.
Nationalité (ref = Française):						
Européenne	-0,088 *	n.s.	0,082 *	-0,091 **	n.s.	0,075 **
Africaine	n.s.	-0,076 ***	0,078 ***	n.s.	-0,064 ***	0,054 ***
Autre	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Lieu de naissance des parents (ref = France):						
Un parent né à l'étranger						
..... Europe	n.s.	n.s.	0,059 **	n.s.	n.s.	0,039 **
..... Maghreb	-0,058 **	0,040 **	n.s.	-0,075 ***	0,041 **	0,034 **
... Autre pays	n.s.	n.s.	n.s.	-0,066 **	0,054 **	n.s.
Deux parents nés à l'étranger						
..... Europe	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
..... Maghreb	-0,088 ***	0,077 ***	n.s.	-0,084 ***	0,075 ***	n.s.
... Autre pays	-0,099 ***	0,036 *	0,063 ***	-0,094 ***	0,042 **	0,052 ***
..... Mixtes	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
CSP des parents (ref = employé.e/ouvrier.e):						
Mère qualifiée	n.s.	n.s.	0,037 **	-0,033 ***	n.s.	0,038 ***
Père qualifié	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Deux parents qualifiés	-0,080 ***	n.s.	0,082 ***	-0,073 ***	n.s.	0,070 ***
Mère et/ou père n'ayant jamais travaillé	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Diplôme (ref = inférieur au baccalauréat):						
Sans diplôme	-0,075 ***	0,048 ***	0,028 **	-0,079 ***	0,033 ***	0,046 ***
Baccalauréat	n.s.	n.s.	0,024 **	n.s.	n.s.	0,022 ***
Bac +2	n.s.	-0,040 **	n.s.	0,042 ***	-0,038 ***	n.s.
Bac +3 et Master 1	n.s.	n.s.	0,104 *	n.s.	n.s.	n.s.
Master 2 et plus	-0,070 ***	-0,040 **	0,110 ***	-0,059 ***	-0,030 **	0,089 ***
Catégorie socioprofessionnelle (ref = ouvrier):						
Agriculteur	n.s.	n.s.	n.s.	-0,299 ***	n.s.	n.s.
Artisan, commerçant, chef d'entreprise	-0,255 ***	n.s.	0,290 ***	-0,273 ***	n.s.	0,284 ***

Cadre	n.s.	n.s.	0,100 ***	-0,067 *	n.s.	0,106 ***
Profession intermédiaire	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Employé	-0,032 **	n.s.	0,028 **	-0,034 ***	n.s.	0,024 **
N'a jamais travaillé	n.s.	n.s.	n.s.	-0,188 **	n.s.	n.s.
Ancienneté dans le chômage ou l'inactivité (ref = moins de 3 mois) :						
3-6 mois	0,044 **	n.s.	-0,045 ***	0,046 ***	n.s.	-0,046 ***
6-12 mois	0,041 **	n.s.	-0,046 ***	0,040 ***	n.s.	-0,052 ***
12-18 mois	n.s.	0,054 **	n.s.	n.s.	0,037 ***	-0,022 *
18-24 mois	-0,051 **	n.s.	n.s.	-0,045 ***	0,030 **	n.s.
Plus de 2 ans	-0,158 ***	0,048 **	0,110 ***	-0,155 ***	0,051 ***	0,104 ***
Poids individuels ¹	Oui			Non		
Termes d'erreurs clusterisés ²	Non			Oui		

Notes : Les résultats sont obtenus par l'estimation d'un logit multinomial. Les effets marginaux de chaque modalité sont estimés pour un individu moyen. * : effet significatif au seuil de 10 %, ** au seuil de 5 % et *** au seuil de 1 %. Une variable de contrôle sur l'année d'enquête est introduite. Dans le modèle B est introduite une pondération qui correspond, pour chaque individu, à l'inverse du nombre d'occurrence dans la base de données. Dans le modèle C, les termes d'erreurs sont clusterisés par individu. Les résultats en vert sont robustes à la spécification, alors que les résultats en orange sont différents de ceux présentés dans le tableau 4.

Champ : Jeunes âgés de 16 à 29 ans ayant achevé leur formation initiale qui sont sans emploi mais qui souhaitent travailler, enquêtés au cours des enquêtes Emploi de 2015, 2016 et 2017 quel que soit leur statut d'inscription à Pôle emploi, soit 26 041 jeunes. France métropolitaine.

Source : Appariement FH-EEC. Calcul auteures (données pondérées).